

CHAPITRE V

LE PÔLE SYSTÉMIQUE DANS LA PRODUCTION DU “TRAFIC DE DROGUES”

5.1. Introduction

Nous débuterons en rappelant brièvement des notions de base précédemment esquissées telles que le développement de la société moderne à partir de la différenciation fonctionnelle sur deux niveaux, que nous avons ébauché comme clef de voûte de notre argument. Dans le chapitre précédent nous avons analysé le pôle subjectif dans la construction du problème “trafic de drogues”. Maintenant, suivant le fil conducteur du concept du développement social en deux niveaux et prenant appui sur la théorie de systèmes telle que développée par Niklas Luhmann nous introduirons les nuances nécessaires et nous approfondirons les concepts essentiels dans le panorama précédemment amorcé, dans le but de rendre raison des phénomènes d’hyper spécialisation des systèmes abstraits de gestion, rendus autonomes depuis le centre du système monde, et s’amplifiant à l’échelle planétaire.

La théorie de systèmes constitue un ensemble imposant tant par son outillage conceptuel que par les conséquences qu’elle entraîne dans la conception traditionnelle de l’homme et de sa place dans la société. Nous ferons appel à son formidable appareillage pour essayer de situer, dans une nouvelle perspective, le problème du trafic de drogue et les conditions de sa production.

5.2. La Complexité selon la théorie de systèmes.

À partir de Luhmann, nous pouvons parler de trois formes séparées de complexité. D’abord, il y a la complexité ambiante. Il s’agit de la complexité la plus difficile à saisir, parce qu’elle traite du potentiel des rapports de la totalité avec elle-même. L’ordre s’instaure à partir du chaos, et de la même façon, la complexité ambiante se situe en tant que condition préalable et nécessaire à l’essor de la complexité organisée sous la forme de systèmes. L’essor d’un système doit être compris dans le déroulement d’un processus tendant à réduire la complexité ambiante. Un système est alors moins complexe que son environnement, et il construit des limites par lesquelles il se distingue de ce dernier, limites qui ne sont pas physiques mais constituent des bornes de sens. Ensuite, il y aurait la

complexité structurée: il s'agit de la complexité qui est susceptible d'une sélection contingente.

La complexité organisée ne peut être produite que par la formation des systèmes¹, et complexité organisée signifie complexité des rapports sélectifs entre systèmes. Car, en partant de la différence entre élément et rapport, lorsque l'on augmente le nombre d'éléments qui doivent rester ensemble dans un système, on fait face à un seuil à partir duquel il n'est plus possible de mettre en rapport direct chacun des éléments avec les autres. Par le mot « complexe » on désigne alors l'ensemble des éléments qui ne peuvent plus être mis en relation à tout moment avec les autres, à cause des limites inhérentes à la capacité d'accouplement. Cet aspect de la théorie de Luhmann est très important par rapport à notre argument, concernant la fracture entre le bon et libre vouloir de l'homme selon Pic de la Mirandole, et l'homme décrit par les Temps modernes. Il y a une cassure, une impossibilité de connexion actuelle, un développement entre niveaux disparates qui de fait, rendent impossible la communication entre l'homme et l'organisation, et l'homme et l'économie, parmi d'autres connexions rendues inexécutables. La modernité aurait produit une forme de sélection contingente de la complexité. Nous pensons, à partir de Luhmann, que c'est à partir des développements issus de la modernité occidentale que l'évolution sociale planétaire a privilégié un cours d'action dans lequel la complexité organisée instaure une séparation de niveau de l'homme par rapport à la société, et ceci autant que la société a densifié sa propre production sous la forme des systèmes sociaux partiels.

Finalement, la complexité peut être, selon la théorie de Luhmann, comprise comme l'insuffisance d'information ou comme la mesure de l'indétermination. Il est question alors de l'horizon de sélection faisant défaut au système, pour que ce dernier puisse capter et décrire autant son environnement que son existence. Toute expérience du monde débute avec la différence existant entre ce qui est actuellement donné, et ce qui est possible. Chaque épisode de sens reproduirait cette distinction fondamentale, et donnerait à chaque expérience la valeur d'information. À travers le déroulement du sens, il résulte qu'il arrive ceci et pas cela, et qu'on vit, communique et agit d'une façon en excluant d'autres possibilités. Il résulte aussi qu'un cours d'action donné rend des résultats indésirables ou voulus.

¹ Il faut ici souligner que Luhmann adhère à une conception évolutionniste de la gestion de la complexité. Selon lui, c'est par l'essor des systèmes sociaux que la complexité organisée devient disponible socialement. Cela va sans dire que d'autres approches de gestion de la complexité ne sont pas suffisamment explorées.

La différence entre actualité –comprise comme ce qui se passe- et horizon de possibilités rend possible une nouvelle différenciation des distinctions entre possibilités ouvertes, comprises, typifiées, schématisées et reprises comme information pour l'actualisation à suivre. Ces différences instaurées entre les différences font surgir les dimensions du monde, comprises par Luhmann comme des dimensions du sens, selon qu'il s'agisse des dimensions objective, temporelle, sociale. Chacune d'entre elles acquiert son actualité à partir de la différence entre deux horizons, mais chaque dimension se présente avec un sens universel, sans qu'il n'y ait d'emblée aucune restriction par rapport à ce qui est possible dans le monde.

5.2.1. De la société des communications à la société des systèmes partiels de sens

Pour Luhmann, toute la réalité sociale est faite par des communications, ces dernières constituant les systèmes sociaux. La société est le système de référence dernier, fondant tout ce qui arrive, source de tous les événements. Il s'agit d'un horizon de sens pour l'expérience et l'action humaines. La société est aussi un système de communications rendant possible la complexité et sa contingence. En tant que système autopoïétique, elle est composée par la communication, et les communications sont ses éléments fondateurs. La société est un horizon de sens agissant en tant qu'environnement pour les autres types de systèmes. Ainsi, dans les mots de Luhmann, « L'humanité réalise son unité sur deux niveaux: celui du monde, et celui du système société. Néanmoins, ces deux instances sont chaque fois plus éloignées l'une par rapport à l'autre. L'idée du monde s'est vidée de sa substance, elle a perdu de sa solidité. L'idée du monde est devenue une directive pour ce qui est possible, et les symboles culturels de la représentation du monde ne coïncident plus exactement avec les corrélats des problèmes qui se forment dans la société. La contingence ne peut plus être pensée comme la confrontation entre ce monde et un autre monde possible, la contingence ne peut se penser que par rapport à ce que la société sélectionne en tant que système » (Luhmann, 1992).

La transition entre les 18 et 19^{ème} siècles marque un changement du concept de société. La société n'est plus comprise en tant que société civile, institution du droit bourgeois instaurée par ceux qui y prennent part, et elle est encore moins un contrat. La société constitue plutôt un ordre économique, donnant sens aux préférences et aux préjudices qui adviennent à l'occasion de la satisfaction des besoins. En d'autres termes, il s'agirait de l'attribution de sens aux plus amples avantages économiques. Néanmoins, cette réduction de la société en économie

reste tout aussi éphémère, parce qu'elle ne saisit pas la différenciation supérieure opérée par la politique, celle entre la société et l'État².

Ainsi, Luhmann perçoit le début de la société bourgeoise et du capitalisme depuis la perspective de la réduction de la complexité, dans laquelle, en tant qu'acquis évolutif, se seraient produites les trois déterminations structurelles majeures³. D'abord, celle étudiée par Max Weber, concerne le processus de différenciation et l'amplification des possibilités économiques à travers les mécanismes de la monétarisation de la propriété.

« Cette dernière a pour conséquence que tout comportement pertinent selon l'économie peut être traité et pris en considération en tant que disposition concernant des valeurs monétaires, c'est-à-dire, en tant que décision. C'est l'affirmation selon laquelle l'environnement déciderait selon les données du marché qui se trouve à la base des choix et des décisions des organisations individuelles dans le système économique. Pour cette raison, il existe une dépendance entre la forme et le degré de difficulté intrinsèques au processus de production des choix organisationnels internes et la forme selon laquelle le marché ordonne les interdépendances en les exprimant sous la forme des prix. »⁴.

La deuxième sera celle de l'hyper-croissance du potentiel régulateur par le biais de la production du droit étatique. Elle s'exprime dans la légalisation des conditions nécessaires à la maintenance et la continuité de la vie quotidienne. Ainsi, les mécanismes organisationnels du système légal et de la bureaucratie ne s'enclenchent que s'ils partent de la supposition du choix de leurs clients. En troisième lieu, le développement d'instances spécialisées d'éducation et de formalisation des individus dans la société ont comme conséquence que dans la société moderne, la vie de l'individu n'est plus exclusivement établie par la famille et la maison, mais qu'elle est interrompue par l'éducation fournie à l'école et le choix du métier⁵, situation expliquée par l'essor du système éducatif. Ces trois

² Luhmann, Niklas. 1992 Ma traduction de « *en la transición del siglo 18 al siglo 19, cambia también el concepto de sociedad. La sociedad no es ya la sociedad civil como institución del derecho de los burgueses que participan en ésta y mucho menos un contrato. Mas bien es un orden económico, que da sentido a las preferencias y a los perjuicios en la satisfacción de las necesidades, es decir, el sentido del máximo bienestar económico. Esta reducción de la sociedad a la economía también es poco realista porque no toma en consideración la política enseguida se sobre transforma en la diferenciación superior: la diferenciación entre sociedad y estado.* Pp. 182 Sociología del riesgo.

³ Luhmann, Niklas. *Organización y decisión. Autopoiesis acción y entendimiento comunicativo.* Biblioteca A 27 Anthropos. 1997, pp.56. *Organisation und Entscheidung* (Westdeutscher Verlag, Opladen) *Autopoiesis, Handlung und Kommunikative Verständigung, Zeitschrift für Soziologie*, 11,4, 1982

⁴.. Ma traduction de: « *Esta tiene como consecuencia que todo comportamiento económicamente relevante puede ser considerado y tratado como disposición sobre valores monetarios, es decir, como decisión. La suposición de que su entorno decide de acuerdo al mercado permite y obliga a decidir a las organizaciones individuales del sistema económico. .. por esta razón, la forma y el grado de dificultad del decidir organizacional interno dependen de la forma que el mercado regula las interdependencias y las expresa como precios.*» Luhmann, 1997, pp. 56, 57.

⁵ Dans la même perspective, Giddens dit. « Dans un univers social post traditionnel, organisé selon des modalités réflexives, envahi par des systèmes abstraits et dans lequel la réorganisation spatio-temporelle restitue le local par rapport à l'universel, le moi fait l'expérience des changements massifs... » ma traduction, Anthony Giddens, *Modernity and self Identity*, Stanford, California, Stanford University Press, 1991, p. 105.

conditions ne sont pas uniques, et tiennent lieu d'exemples de formation des systèmes sociaux. On pourrait analyser de la même façon le système des médias de masse et de la santé, entre autres.

Dans les conditions de la société précédemment référées il y a des systèmes et selon les conditions dans les processus de sélection et de formation auto-référentielle des clôtures, il y en aura trois types, à savoir : systèmes d'interaction, systèmes organisationnels et enfin, systèmes sociaux. Nous nous occuperons d'abord des systèmes d'interaction. Ils sont construits – comme tous les systèmes – par la distinction entre système et environnement. Il s'agit de systèmes simples, dont la condition de base est celle de la coprésence d'au moins deux participants. La présence physique met de l'avant l'importance prise par les processus de perception dans leur constitution. Il faut dire que la perception, pour Luhmann, est un gain d'information psychique pouvant être transformé en phénomène social lorsque quelqu'un peut percevoir quelqu'un d'autre qui perçoit. Dans les situations sociales, *ego* peut voir comment *alter* voit, et peut presque voir ce qu'*alter* voit. La perception n'est pas la communication, il s'agit d'une forme plus simple de gain d'information, concernant l'information qui ne sera pas sélectionnée ou communiquée en tant que telle (c'est-à-dire, en tant qu'information). Dans l'interaction, les individus sont ensemble, d'une façon précaire, tout au long de la sélection et la direction d'un système fermé d'arguments communs. Ce système fermé d'arguments communs maintient un niveau de connectivité suffisant pour stabiliser temporairement les rapports, et dont la durée peut être très courte. Le perceptible dépend des limites établies au préalable par l'horizon de la dimension sociale du sens. La présence est le principe constitutif et formateur des systèmes d'interaction, et ce principe implique que le rassemblement de personnes dirige la sélection des perceptions et choisit les perspectives en fonction de leur importance. Bien que les systèmes d'interaction soient d'une relative simplicité, ils répondent à des fonctions très complexes. Dans ces systèmes, toujours selon Luhmann, sont actualisés la stabilité émotionnelle, le besoin d'intimité, l'affection et les conduites récréatives.

En dernier ressort, la société elle-même est le résultat des interactions, en tant qu'écosystème d'interactions en éternel mouvement, changeant et s'ajustant, portant en soi-même les possibilités de l'interaction. La société accomplit, par le biais de l'interaction, l'exploit de rendre probable ce qui est improbable. Elle sélectionne les interactions et à leur tour, ces dernières sélectionnent la société, sans que l'on puisse attribuer ces faits dans aucun des cas aux agissements d'un auteur. L'interaction est aussi la condition rendant

possible l'évolution socioculturelle. Les systèmes d'organisation, quant à eux, sont des systèmes dont la caractéristique fondamentale est de détenir une capacité de définir des conditions concernant le statut de membre. Ces conditions, qui sont définies de façon autoréférentielle, doivent obligatoirement être accomplies par ceux qui veulent y adhérer ou se prolonger dans ce statut. Finalement, il y a les systèmes sociaux, comme le type de système avec un niveau plus élevé de complexité. Ils sont la résultante des processus de différenciation fonctionnelle, que nous considérons ici sous une perspective historique et strictement contingente.

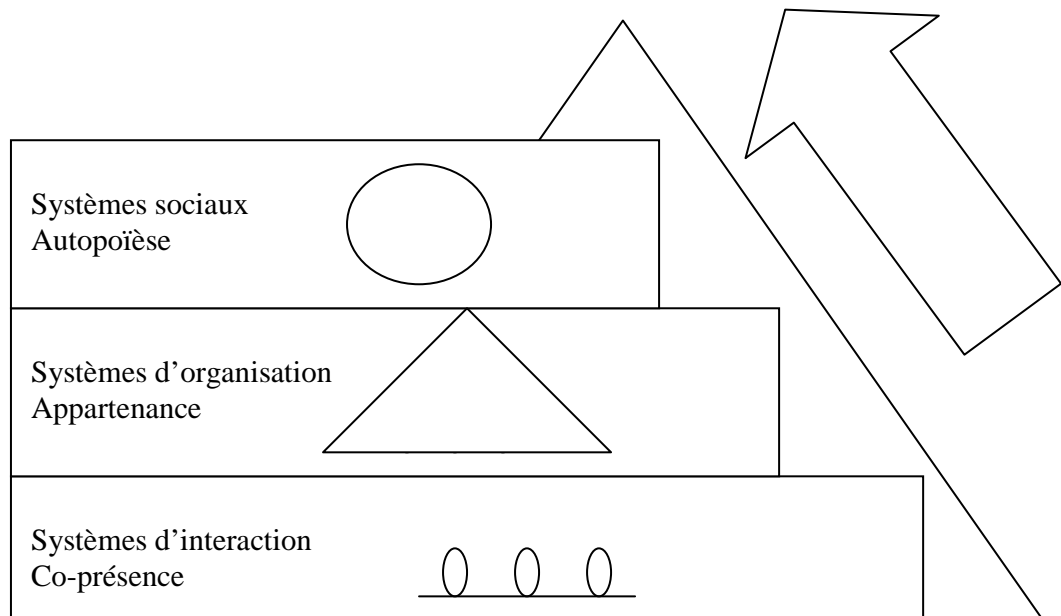
Il existe ainsi un rapport entre la société et les sous-systèmes sociaux, et nous nous pencherons sur les modalités de ce rapport ultérieurement. Maintenant, il faut établir quelques précisions terminologiques. Nous venons d'évoquer l'existence de sous-systèmes sociaux, mais cette appellation pose des difficultés, par rapport aux contenus qu'elle véhicule, concernant son rapport avec l'État national et le problème de la division de la société – comprise comme un tout – en plusieurs parties. Nous pensons que l'appellation « sous-systèmes » reste néanmoins valable, si l'on pose au préalable la spécification historique de leur contexte.

Les sous-systèmes seraient ceux à l'origine du capitalisme, lorsque l'État national couvrait les développements ante-autopoïétiques de ces derniers, et que l'État était doué d'un caractère transitoire de contention des frictions entre ces sous-systèmes. Ce caractère est encore présent, et il peut y avoir des sous-systèmes opérant sous le parapluie offert par un État national dans certain cas. Néanmoins, il n'est pas moins vrai qu'avec l'accomplissement des tendances autopoïétiques des sous-systèmes l'État national rencontre des limites en tant que gestionnaire de la complexité organisée dont sont responsables les systèmes sociaux. Dans certains cas, les sous-systèmes surpassent le cadre régulateur et se posent eux-mêmes en tant que nouveau carcan directeur des interactions et des appartenances sociétales. Dans ces cas, nous nous devons de changer leur appellation et de les identifier simplement comme systèmes sociaux, et il sera entendu qu'ils agissent au delà des frontières fixes des États nations et sur une structure technologique hautement raffinée.

Il faut souligner que les systèmes, et tout autant les sous-systèmes, sont conçus dans la théorie de Luhmann comme des acquis évolutifs résultant d'un long processus d'évolution construisant des systèmes partiels : l'économie, la politique, le droit, les médias de masse, entre autres. Pour nous, ils sont sous-systèmes selon le critère d'extension de leur

champ d'opérations, mais sont aussi respectivement des domaines thématiques, des distinctions plus ou moins figées définissant des domaines spécialisés de la communication sociale. Il ne s'agit pas d'une prétendue opposition système-société, mais dans une perspective génitrice découlant de la société elle-même, il s'agirait de la création de domaines thématiques privilégiés, définissant le contenu et le type des communications faisant leur objet. La politique serait alors en charge des communications politiques, utilisant pour ces effets le moyen massif de communication qu'est, selon Luhmann, le pouvoir, tandis que l'économie, en charge des communications économiques, utiliserait l'argent comme moyen massif de communication. Chacun des systèmes serait en charge de la gestion spécialisée d'aspects de la communication sociale, et ces systèmes entretiendraient des rapports d'interdépendance, compris en tant que confluence externe de perturbations mutuelles et de renforcements utilitaires. Voir figure suivante.

Figure 1. Les Types de Systèmes.



5.2.3. Les opérations systémiques et les opérations thématiques.

Les faits développés par les systèmes peuvent être compris à partir d'une distinction entre les aspects liés à l'opération des systèmes, se rapportant aux combinaisons de procédés, calculs et pratiques qui sont communs aux systèmes, et les aspects thématiques, dans lesquels il est question des domaines privilégiés d'emprise et de développement de systèmes spécialisés, hautement abstraits, partiels par rapport à l'ensemble de la réalité sociale. Cette distinction n'est faite qu'aux fins d'une approche plus facile à la théorie des systèmes, et il faut admettre que les liens entre les deux domaines sont dans la pratique enchevêtrés et constituant de façon réciproque la réalité de l'un par rapport à l'autre.

Malgré ces réserves, nous garderons la distinction pour assurer la clarté de l'enchaînement des arguments. Nous comprendrons alors les opérations systémiques comme étant celles qui permettent la constitution du système lui-même, tel que l'établissement d'une différence entre le système et son environnement. En général, tous les systèmes, en tant que tels, partagent des traits communs dans leurs opérations et ainsi, chacun d'entre eux produit, dans l'autopoïèse, les règles lui permettant de définir quels sont les éléments propres et quels sont les éléments extérieurs au système.

Les systèmes de sens, pour Luhmann, sont ceux capables de réduire la complexité environnante par le biais de la stabilisation de la différence constitutive système/environnement. Le sens, toujours selon Luhmann, fait partie d'une stratégie de réduction de la complexité permettant au système la représentation de son environnement, par le biais d'une structuration du monde déniait l'occurrence d'un ensemble de possibilités, qui sont néanmoins incorporées et ré-incluses sous la forme des potentialités. L'auto distinction par rapport à l'entourage est l'opération récursive de chaque système, celle qui lui permet de survivre et de limiter la complexité du monde. En fait, l'autopoïèse est un concept en provenance de la biologie, selon lequel les organismes vivants, face aux difficultés éprouvées dans la vie, développent la capacité de filtrer les stimuli provenant de l'extérieur, et ce faisant produisent une distinction par rapport au milieu, en créant des conditions internes pour la répétition successive du mécanisme. Ces organismes seraient en ce sens, autoréférentiels, puisqu'ils définissent depuis leur intérieur des opérations qui leur sont propres.

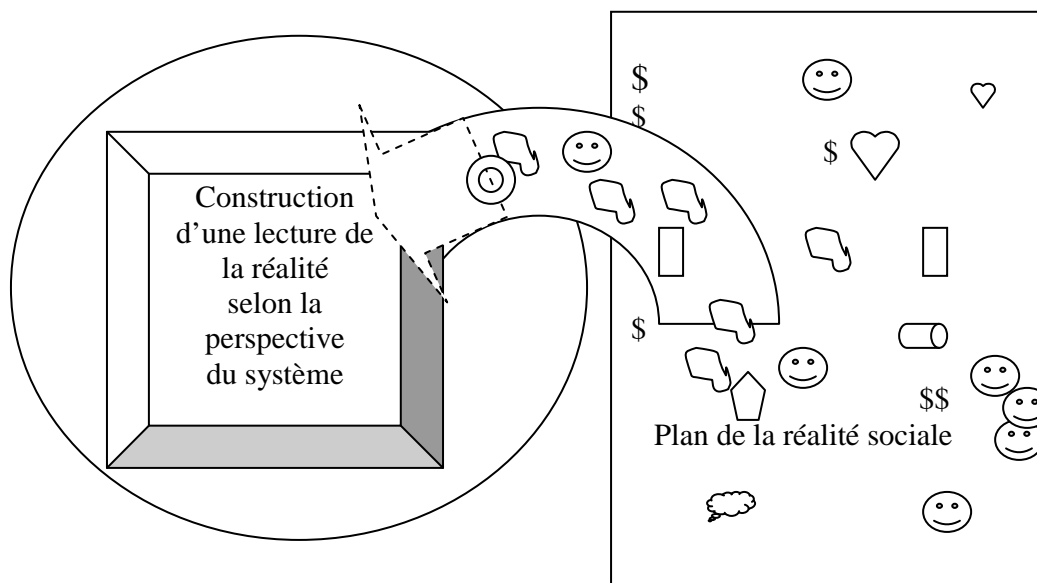
Mais une fois définis les mécanismes de reproduction autopoïétique, quelles sont les modalités d'observation possibles depuis la perspective du système? Luhmann cherche la réponse dans la cybernétique de deuxième ordre de Heinz Von Foerster, selon qui, toutes les observations sont relatives à l'observateur, et les observations produites à propos d'un objet ont la capacité d'affecter l'objet. Von Foerster affirme l'existence de quelques structures stables, répondant au nom d'*eigenvalues*, et qui ressortent des opérations dynamiques de l'organisation. Son point de départ se retrouve dans les découvertes de Piaget, à partir desquelles il observe la présence d'une instance spécifique d'observation dans l'organisation, et qui sera toujours le résultat d'une succession indéfinie d'opérations cognitives, sensorielles et motrices. Son point souligne la posture constructiviste selon laquelle ce qui est « l'observable » ne serait pas directement référé aux objets réels du monde, mais, au contraire, il est le résultat d'une cascade infinie d'opérations cognitives et sensori-motrices, dans le duo entourage/sujet. Les *eigenvalues* sont auto-définitoires, autoréférentielles, sont construites selon des dynamiques enchevêtrées, impliquant des rapports complémentaires (circularité, fermeture) entre ces *eigenvalues* et les opérateurs cognitifs, sensoriels, moteurs: l'une implique, ou définit, l'autre. "Les *eigenvalues* représentent les manifestations susceptibles d'observation extérieure, des opérations cognitives qui sont accessibles à partir de l'introspection."⁶ Et encore: "Ontologiquement, il est impossible de distinguer entre les comportements stables et les manifestations de l'appréhension d'un sujet, voire entre les *eigenvalues* et les objets". *Eigenbehavior* est alors utilisé pour définir le comportement des systèmes cognitifs et autonomes, qui utilisent la fermeture (retour ou récurrence autoréférentielle) des interactions motrices sensorielles dans leurs systèmes nerveux, pour faire naître des régularités dans le registre de la perception, qui par la suite de ces opérations deviennent des objets.

Il faut remarquer que les représentations et leur stabilité sont spécifiques par rapport aux opérations cognitives particulières et tout aussi par rapport à la question de savoir comment reconnaître ce qui est observable. En d'autres termes, ces représentations discrètes n'existent que par rapport aux opérateurs qui les définissent. Elles n'existent que pour ces mêmes opérateurs qui les définissent. On dira qu'un système respecte l'*eigenbehavior*, lorsque ce système, qu'il soit cognitif ou biologique, est capable de produire des rapports internes, auto organisés, et des structures stables (*eigenvalues*) pour gérer des aspects constants de ses propres rapports internes avec un entourage.

⁶ Heinz von Foerster, *Objects : tokens for (eigen)-behaviors in Observing Systems*, Seaside, CA: Intersystems Publications. Pp. 278, 280.

De tels systèmes seront définis comme organisationnellement fermés, parce que leurs états stables internes ne peuvent se définir que dans les termes d'une structure dynamique qui les soutient. Bien que ces systèmes, restent fermés du point de vue organisationnel, ils sont néanmoins ouverts en termes du flux d'information, du fait de leur capacité de classifier leur entourage d'une façon constructive, en produisant pour eux-mêmes des représentations émergentes, des lectures produites selon leur perception et pour les besoins de leur maintenance. Voir schéma suivant.

Figure 2. Les mécanismes de représentation du monde dans les systèmes sociaux et psychiques



Le système puise des éléments de la réalité constituant son environnement, qu'il reprend selon les termes de sa propre lecture et toujours par rapport aux besoins de reproduction et de maintenance systémiques. La lecture de la réalité ne correspond pas alors à une réalité externe, mais aux besoins d'orientation du système dans le monde. Le système reconstruit une vision virtuelle du monde, tel que ce dernier est perçu à partir des besoins intérieurement définis par l'autopoïèse. Ce mécanisme général trouve ses spécificités dans les opérations thématiques définissant le domaine et les particularités propres à chacun des

systèmes. Ainsi, un schéma pour le système économique donnerait des « emphases » autour de l'argent comme moyen massif de communication, etcetera.

5.2.4. Les opérations thématiques. L'économique, le juridique et le politique.

5.2.4.1. La technique.

L'essor des systèmes sociaux augmente la complexité, au sens où l'augmentation de la différenciation fonctionnelle de la société, en conjonction avec la séparation des possibilités distinctes, amplifie l'offre des possibilités de sélection entre alternatives possibles. Au fur et à mesure de la conformation des systèmes, chacun définit son objet propre, son domaine thématique. Prenant appui sur le concept de technique de Husserl, Luhmann assimile les amplifications organisationnelles du monde au concept de technique. Ces amplifications sont techniques du fait qu'elles soulagent les processus expérimentateurs, expliquant tout aussi les références au sens qui s'y retrouvent. La technique peut aussi prendre des formes extrêmes, telles que les agissements automatiques limités à la gestion informatique, opérant avec des entités idéelles et sans égard pour les implications majeures de leurs opérations. Les moyens de communications sont alors introduits en tant que technique, appuyant la gestion thématique des systèmes. Chacun privilégie, selon son objet propre, l'usage d'un moyen de communication en particulier. Les moyens de communication utilisent des traits communs avec les codes binaires. L'incorporation des codes rend possible la schématisation d'un grand nombre de processus, régulant aussi les conséquences des opérations, tout en soutenant la sélectivité au moyen de la construction de chaînes, au-delà des participants individuels (Luhmann, 1979).

5.2.4.2. Les Codes selon l'économique, le juridique, le politique.

Les systèmes privilégient l'usage de moyens de communications, car ces derniers simplifient et accélèrent les conditions opérationnelles de la communication systémique. Les moyens de communication – dans leur versant mécanique – utilisent les traits des codes binaires, leur permettant de réduire un grand nombre de processus à une forme simplifiée et dorénavant de schémas. Ils sont ainsi en mesure de diriger un plus grand nombre de processus, régulant les conséquences de leurs opérations, tout en renforçant la formation de chaînes opérationnelles et par conséquent, la sélectivité au-delà des participants

individuellement considérés. Les moyens de communication sont aussi capables de symboliser le possible, lorsqu'ils incluent dans la communication non seulement ce qui est actuel et réel, mais tout aussi ce qui pourrait advenir, le possible. Les moyens de communication peuvent, par la suite, établir des codes et des programmes permettant la reproduction des communications qui leur sont pertinentes.

La société moderne connaît dans la forme de la codification binaire, un moyen raffiné pour définir et spécifier les conduites en face du risque. Prenant appui sur une coordination des observations et la codification comportée par certains systèmes le système psychique se trouve en mesure de reconnaître quel est le réseau de risque l'affectant, et quels sont les réseaux l'excluant. Ainsi, et pour le cas concret du "trafic de drogues", le trafiquant peut réussir la livraison, et obtenir des profits très élevés, car sous le code économique du profit il serait sur le registre positif, ou au contraire, la cargaison pourrait être interceptée par les agences de contrôle et perdre, non seulement la valeur du chargement, mais peut-être aussi sa liberté, puisque la conduite d'exportation de drogues tombe sous le côté négatif du code légal/illégal dans le système juridique.

En principe, le code binaire actualise et instaure son champ d'application en vue des deux possibilités, mais une fois que son fonctionnement se renouvelle, il peut arriver que des opérations s'accumulent sur un seul des côtés du code. Le système tend alors à favoriser le côté positif de la distinction, et il apprend, parce qu'il incorpore son vécu sous la forme de programmes lui permettant d'appliquer son expérience et de changer son agir en fonction de l'application espérée du code. Nous postulons l'essor du "trafic de drogues" en tant que morphogénèse profitant des produits des systèmes économique, politique et juridique. Dans cette perspective, le trafiquant de drogues – dans une structure organisationnelle criminelle – se situe à cheval entre les codes du système économique et du système juridique. Il peut apprendre et incorporer selon son vécu que si l'on suit certaines démarches, le risque d'interception de la livraison diminue. Il tentera autant que possible de continuer sous le côté positif du code économique, tout en essayant d'éviter autant que possible de tomber sous le code négatif du système juridique.

La situation ainsi décrite s'ajuste parfaitement comme nous pouvons le constater, au cas de la morphogénèse du "trafic de drogues". Les trafiquants sont en mesure d'apprendre que si l'on suit certaines démarches, le risque d'interception de la livraison diminue.

L'utilisation d'un moyen massif de communication est utile au système pour la définition de sa différence constitutive par rapport à l'environnement, mais tout aussi par rapport à la reproduction d'opérations autopoïétiques dans des niveaux de deuxième et troisième niveau. Tel est le cas du système économique, qui amplifie ses possibilités par le biais de nouvelles combinaisons de fins et moyens, et concrètement, lorsqu'il amplifie la période temporelle au long de laquelle ces nouvelles possibilités et combinaisons sont offertes. L'argent dans ce sens, lui permet de pallier l'immédiat, et garantit aussi une plus grande fluidité dans les communications, tout en séparant de façon radicale l'acheteur du vendeur.

Chaque système utilise donc, selon des conditions dictées depuis son autoréférence, un moyen avec lequel il entretient des affinités de base. Le système économique utilise alors l'argent comme son moyen de communication privilégié, et son usage constitue la circonstance consolidant l'autonomie du système et le développement de ses auto descriptions. L'usage de l'argent comme moyen massif de communication promeut l'utilisation de plusieurs codes applicables. On peut, par rapport à l'argent et dans l'économie, avoir ou ne pas avoir, payer ou ne pas payer, emprunter ou ne pas emprunter, parmi d'autres. Dans le cadre d'une société-monde organisée selon le mode capitaliste de production, ce qui se constitue en critère de direction pour la sélection et l'application des codes en question est le concept organisateur de la reproduction amplifiée de la richesse. Ce concept ne peut pas être réduit à un seul code, comme serait le cas plus simple de la question de la propriété, exprimée dans le code avoir/ne pas avoir.

La propriété sous une forme simple permet d'attribuer un objet physique à un propriétaire, individuel ou collectif, mais ne rend pas compte du mouvement amplifié et à vocation permanente de la reproduction économique capitaliste. Au lieu d'un seul code, nous assistons à la définition opérationnelle réalisée à chaque opportunité, au moyen d'une articulation sélective rassemblant plusieurs codes, organisés selon la directive de base de la reproduction amplifiée de la richesse. Luhmann traite la question du code économique selon la distinction entre paiements et non paiements, qu'il considère comme étant la source d'un besoin permanent d'argent frais pour remplacer l'argent payé. Cette perspective n'est pas contradictoire avec celle que nous soutenons, mais elle ne rend pas justice au mouvement en spirale et tendant à l'amplification qui est propre au capitalisme, amplement décrit depuis les sources marxistes et qui subordonne et organise les opérations.

Quel est le statut de cette directive de reproduction amplifiée de la richesse? Elle constitue le type de communication particulier au domaine économique, et en tant que communication, elle définit les bornes du système social, autant par rapport à l'environnement que par rapport aux autres systèmes partiels. En règle générale, les communications spécifiques au système construisent, au fur et à mesure de leur occurrence, les limites entre le système et le monde. Tel est le cas des paiements, qui identifient une opération particulière comme étant une opération économique, subordonnée toute fois au dictat organisateur situé dans un échelon supérieur, et qui définira, selon l'opportunité, s'il faut payer ou retenir le paiement, s'il faut avoir ou se déposséder, dans une série d'opérations variables.

Ce point est d'importance capitale et nous y reviendrons lors de l'analyse des organisations criminelles, qui se situent sous l'égide de l'économie, mais qui puisent volontiers dans d'autres moyens de communication appartenant à d'autres domaines thématiques. Les organisations en général, situées dans un espace plus flexible que celui des systèmes sociaux, peuvent à leur arbitre utiliser des moyens de communication différents et il en va de même pour les codes. Les organisations peuvent agir de la sorte parce qu'elles n'ont pas à se poser la distinction initiale de la différence entre système et environnement axée sur le domaine thématique. Chaque système social partiel sera tel selon le domaine thématique qu'il régit. Pour les organisations, ce critère de l'assignation thématique reste important mais n'est pas exclusif. Les organisations sont telles surtout à cause du critère de l'appartenance de leurs membres, et elles seraient alors en mesure de jongler avec des systèmes différents et avec leurs codes respectifs.

En tous les cas, la monnaie aurait trois fonctions primaires en tant que moyen de communication. Elle est d'abord, un mécanisme résultant de l'imbrication fonctionnelle originaire entre l'État, qui définit la monnaie unique, et comportant un pouvoir d'achat absolu, et l'économie. La monnaie sert comme mécanisme de mesure de la valeur de tous les biens et les services offerts dans le marché, et elle est l'unité de compte par excellence. La monnaie, à cause de ses propriétés, peut aussi se faufiler dans le système juridique, lieu dans lequel elle s'utilise comme instrument d'évaluation des obligations contractuelles et extracontractuelles. Finalement, la monnaie aurait une fonction de maintenance, de conservation de la valeur, en tant que fondement des systèmes de crédit et d'épargne. Elle permet ainsi le développement de contrats de prestations différées dans le temps. L'argent agit en tant que moyen de communication privilégié du domaine économique. L'argent

incarne la liberté pour réaliser des choix limités entre biens transférables. L'argent, et en particulier la monnaie unique consolidée par l'État national symbolisent une sécurité, une stabilité et une continuité des opérations et des rapports inhérents au fonctionnement du système économique.

Pour expliquer le statut du système de droit, nous nous appuyerons sur les concepts de Luhmann (Luhmann, 1991), que nous renforcerons avec les apports de Teubner. De prime abord, le droit peut être perçu d'après trois perspectives. D'un point de vue pratique, les normes juridiques sont désignées pour une application générale et leur vigueur ne se limite pas à un cas unique. Ensuite, selon la perspective de la validité, les normes sont des règles basées sur la nature, la morale, les valeurs collectivement partagées ou enfin, leur propre positivité. Finalement, depuis la perspective de la fonction, les normes sont des formes de la fixation temporelle. Elles permettent la stabilisation des attentes, et offrent une marge de sécurité de ce qui arrivera lorsque les normes ne sont pas respectées. La faute n'est pas perçue comme un motif pour changer la règle, et l'erreur s'attribue à l'acteur qui a mal agi par rapport aux attentes consignées dans la norme. La première distinction du code serait celle exprimée dans la dichotomie légal/illégal, utilisée selon Luhmann pour distinguer les opérations propres au juridique de celles des autres systèmes sociaux. Ensuite et pour les besoins issus de l'autonomisation du droit, le système aurait développé un code additionnel, exprimé dans la dichotomie juste/injuste. Ce dernier sera chargé d'extraire les questions liées à la définition des opérations propres au juridique, de la sphère de la validité, qui offrirait un fondement moins solide.

Teubner (Teubner, 1993) remanie les notions de Luhmann, et les circonscrit au champ d'action du droit. Ainsi, le droit serait un système social autopoïétique de second degré. Il accède à ce statut en cristallisant une clôture opérationnelle indépendante à l'égard de la société, elle-même constituant un système autopoïétique de premier degré. Cette clôture opérationnelle s'instaure par la production autoréférentielle des composantes systémiques et par leur jonction dans un hyper-cycle. Le droit se développerait ainsi selon trois phases. Dans la première, il serait question d'un droit socialement diffus, dans lequel le droit n'existe que sous la forme des communications sociales générales, sans avoir un statut particulier et moins encore, une forme définie. Une deuxième phase serait celle d'un droit partiellement autonome, dans lequel le discours juridique débute la définition propre de ses composantes, qu'il utilise opérationnellement. La troisième phase serait celle d'un droit autopoïétique, « L'autopoïèse juridique n'existe que lorsque les composantes systémiques

constituent des cercles auto-référentiels harmonisés. De tels cercles doivent s'enchaîner dans un hyper-cycle autoreproducteur.⁷ Ces composantes sont la procédure juridique, l'acte juridique, la norme juridique, la doctrine juridique, reliées ensemble dans la positivité du droit.

Toujours selon Teubner, « ...cette connexion hypercyclique de l'élément et de la structure, qui implique la production réciproque de l'acte et de la norme juridiques, (est considérée) comme la caractéristique centrale du droit moderne »⁸ La clôture définit donc, selon la modalité d'un hyper-cycle, le droit systémique. Le politique, compris en tant que système partiel, prend son appui sur le pouvoir, qui à son tour est interprété par Luhmann comme un moyen de communication symboliquement généralisé. La fonction de la politique de garantir la prise de décisions collectives normatives ne peut être accomplie que par ceux qui détiennent le pouvoir. Le pouvoir est ici un concept relationnel, un moyen de communication, une structure symbolique et sémantique augmentant les chances de succès de la communication. Le pouvoir exclut par définition la violence directe, et constitue une façon de choix pour stabiliser les attentes sur le plan politique.

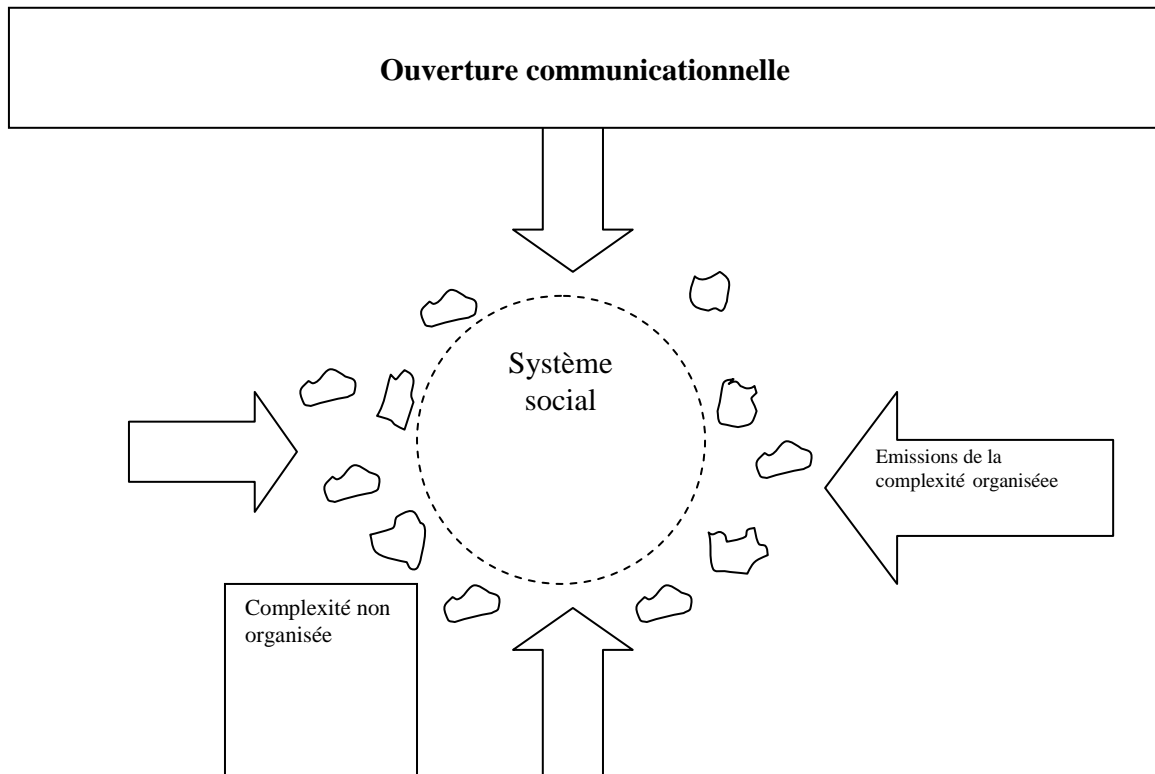
5.3. Les modalités des rapports entre systèmes

À partir de Luhmann, les systèmes sociaux constituent chacun par rapport aux autres, une partie de leur environnement duquel ils se distinguent. Chaque système social fonde son existence sur l'établissement de la distinction basale entre système et entourage, qui lui permet de développer selon des conditions d'autonomie, ses processus d'autopoïèse et de reproduction récursive. Dans ce but chaque système construit des clôtures opérationnelles, mais laisse en revanche ouvertes les voies pour l'accès d'information en provenance de l'environnement. Pour la capture de cette information et surtout, pour la définition de ce qui est perçu par le système en question comme étant informationnellement pertinent, le système développe des mécanismes spécifiques de perception d'information.

⁷ Teubner, Gunther. *Le droit, un système autopoïétique. Recht als autopoietisches system*. Presses Universitaires de France, Paris, 1993. p 65.

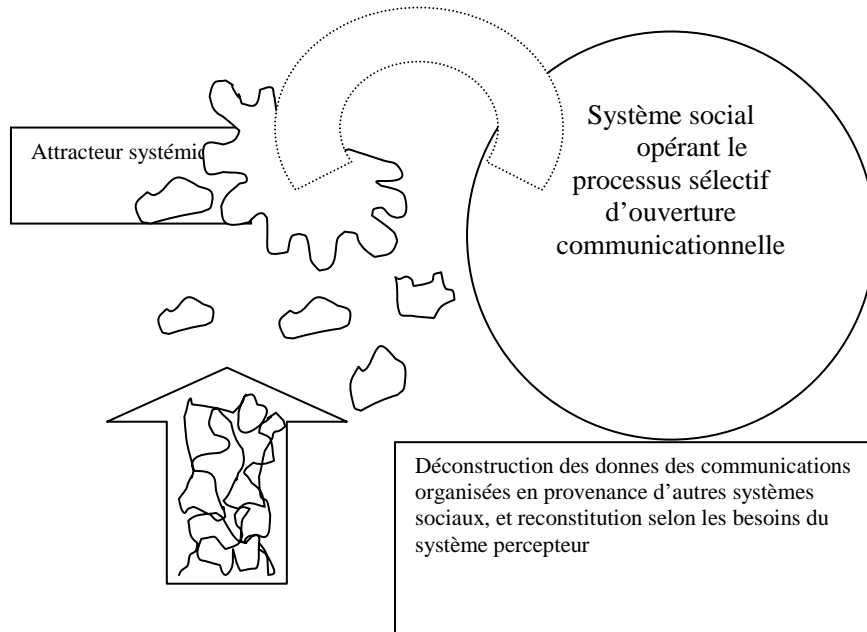
⁸ Teubner, Gunther. *Le droit, un système autopoïétique. Recht als autopoietisches system*. Presses Universitaires de France, Paris, 1993. p. 68.

Figure 3. Le bombardement communicationnel dans l'ensemble de la société



Le système social reçoit de façon permanente des informations et communications en provenance d'autres systèmes sociaux et psychiques. Il ne considère de cet ensemble que les données qu'il choisit et reconstitue selon ses propres directives internes. Par rapport aux communications autres, il reste sélectivement fermé.

Figure 6. Les mécanismes communicationnels des systèmes sociaux



En principe, la communication des systèmes sociaux se réalise seulement selon le cadre constituant l'activité privative à chaque système qui se trouve ainsi isolé des rapports directs avec l'environnement et avec d'autres systèmes sociaux. Néanmoins, cette opacité des systèmes retrouve ses limites dans les besoins des systèmes d'être « irrités » par leur environnement, ou en d'autres termes, par les besoins d'apprentissage du système. Il peut arriver alors que la communication particulière produite par un système donné soit mise à la disposition d'un autre système, selon la modalité d'imbrication que Luhmann dénomme couplage structurel. La communication est en tout cas, thématifiée selon le domaine particulier du système qui s'offre, et le système qui reçoit ne perçoit de cette communication que sa propre construction des données, et se trouve donc dans l'impossibilité d'accéder à la totalité de la communication ainsi offerte.

Une deuxième forme de rapport entre systèmes est celle qui se trouve selon la modalité de l'irritation. Il s'agit de la façon prévue par le système pour incorporer le bruit qui lui vient de l'extérieur, lui donnant de nouvelles données et éléments à considérer, et un ajout de complexité lui permettant de renouveler ses propres opérations. Il y a d'autres possibilités pour les rapports se réalisant entre systèmes sociaux, systèmes d'interaction et systèmes organisationnels. Il s'agit alors de rapports transversaux, à l'occasion des échanges entre un système social et des organisations ou des systèmes d'interaction, et vice versa. Par exemple, lorsque le système juridique international se soucie d'inclure dans sa définition binaire du légal et de l'illégal, les agissements des organisations pour le blanchiment d'argent du « trafic de drogues », ou les pratiques des organisations bancaires concernant, entre autres, le secret bancaire dans la gestion des ressources des trafiquants

Les rapports peuvent aussi se réaliser entre les systèmes sociaux et les systèmes psychiques. Dans ce cas, le système considère pertinente l'inclusion ou l'exclusion des systèmes psychiques selon qu'ils qualifient selon les exigences de perception prévues par le système. Le système aura, au préalable, intégré les systèmes psychiques dans sa perception, non en tant que tels, mais en tant que personnes, c'est-à-dire, comme un ensemble d'expectatives sociales rassemblées autour d'un corps physique, et d'une vie. C'est le cas lorsque le système politique décide d'exclure du corps d'électeurs potentiels ceux qui n'ont pas de propriétés ou de richesses, ou le cas qui se présente lorsque le système économique exclut de ses processus ceux qui n'ont pas d'histoire de crédit, etc.

Enfin, nous pouvons envisager un rapport plus indirect, celui qui se présente entre les constructions d'un système social en vue de ses opérations et ses observations propres, en interaction avec les constructions issues, de manière analogue, d'un autre système social, sous la condition que les deux soient référés à un objet identifiable comme étant le même par un troisième observateur. Chaque système produit sa propre observation et ce faisant, construit son objet, mais il peut arriver que deux objets ainsi fabriqués fassent référence à une entité physique équivalente, observée toutefois selon deux perspectives systémiques différentes. Certes, selon la perspective de chaque système, l'objet en question est propre, mais un observateur situé à un troisième degré peut percevoir que les deux systèmes ont construit leur perception de l'objet par rapport à une même entité.

Dans ce dernier cas, les problèmes peuvent être alors multiples, du fait des différentes applications, programmes et codes applicables à l'objet en question. Il peut y avoir un « *overlapping* », ou une sur-réglementation, ou il peut au contraire, se créer un vide concernant l'objet, ou il peut finalement y avoir des émissions systémiques contradictoires ou paradoxales. Dans tous et chacun de ses espaces il y a des rapports transversaux susceptibles d'éclorre aussi bien entre les productions des systèmes qu'avec les systèmes d'interaction et les systèmes organisationnels. Ils ajoutent des possibilités, et avec ces dernières, une nouvelle et inédite complexité. Ce panorama si rapidement esquissé constitue actuellement le champ d'éclosion du "trafic de drogues", d'après une perspective systémique. Dans les lignes qui suivent, nous nous occupons des pôles de formation du "trafic de drogues", que nous envisageons ici sous la conformation d'une morphogenèse particulière, se construisant d'une part sur les espaces d'imbrication entre systèmes que nous venons de décrire, et de l'autre, sur les lieux de la rencontre entre systèmes psychiques et systèmes sociaux.

5.4. Le paradoxe systémique dans l'essor du "trafic de drogues"

Nous nous pencherons ici sur les conditions de l'imbrication entre les systèmes économique, politique et juridique, que nous jugeons nécessaires pour l'essor du "trafic de drogues". Le système économique est orienté par la production d'opérations économiques, exigeant la fluidité des paiements et l'usage de l'argent comme moyen massif de communication. Dans ses aboutissements, l'économie ne s'oriente pas seulement vers la production de nouveauté, production qui constitue en outre un trait commun à la production

systémique des systèmes sociaux partiels d'après la modernité. Entre ses opérations spécifiques elle instaure son domaine surtout par la production amplifiée de richesse, selon la forme décrite par Marx. Les affaires, la forme des mouvements économiques et les perspectives pour l'action des agents sont ainsi signées par l'emprise de cet impératif. Il est bien entendu évident que les agents ne peuvent pas sous n'importe quelles circonstances, atteindre toujours l'objectif final qui constitue le dicton des activités économiques. Mais, au contraire, ce dicton se retrouve au cœur de l'ensemble des attentes des agents et des organisations économiques, et des attentes instaurées par la production du système lui-même. Les organisations du "trafic de drogues" se retrouvent sous l'emprise de ces considérations, d'autant plus que leur but avoué est la reproduction amplifiée de leur investissement originaire et la recherche des profits.

L'occasion systémique se place donc dans la confluence des productions en provenance de l'économique et du juridique, avec des interventions catalytiques en provenance du politique et d'autres systèmes partiels. Dans un premier moment et sans l'intervention de la prohibition, l'économique est isolé. Il s'oriente selon la reproduction amplifiée de la valeur, visant la provision de marchandises destinée à un marché, comportant des opérations au cours desquelles on vend plus cher que le coût de la production, générant ainsi un excédent économique. Alors, le "trafic de drogues" ne se dénomme pas trafic mais commerce, et nous assistons aux temps de l'exportation de drogues entre différentes contrées et pays⁹. Si au départ, dans des conditions hors du capitalisme et de la modernité l'échange rituel des feuilles de coca répondait au principe de réciprocité, dans le capitalisme le commerce de psychotropes change ses traits et la quête de profit devient déterminante : l'opération s'effectue en vue d'un excédent produit par la différence entre la valeur de production et les prix de vente. La brèche existante entre le producteur de matière première et l'acheteur payant le prix final constitue l'appât pour la réalisation continue des opérations.

Le mouvement de l'économique s'oriente selon la reproduction amplifiée de la valeur, et pour ce faire, l'économique comporte une croissance amplifiée et renouvelée de la consommation. Car pour que les profits de vente finale soient effectués, il faut compter sur une croissance de la consommation. Les communications économiques –s'appuyant sur les

⁹ Il existe de traces de commerce de psycho actifs depuis l'Antiquité. Pour une courte histoire du pavot d'opium, voir <http://www.users.imagnet.fr/~pol/8hisvap.htm#rom>

productions de l'industrie publicitaire¹⁰ - envoient alors des messages clairs aux sujets psychiques ayant le potentiel pour être considérés par les rapports et les opérations économiques. Le pouvoir d'achat constitue alors l'organe d'expression des préférences des sujets psychiques, en ce qui a trait à l'économie de marché. Plus un sujet psychique achète – consomme- plus il est pertinent par rapport aux mouvances de l'économie de production et de consommation massive. Les messages qu'il reçoit orientent ses choix vers une consommation qui en théorie n'a pas de limites. Le sujet consommateur, pour qu'il soit considéré pertinent selon le mode économique, doit effectuer des paiements aussi souvent et contre des biens aussi divers que sa capacité le lui permet.

Autour des gestes de consommation et du pouvoir d'achat s'organisent de nouvelles sémantiques et attentes sociales. La signification de l'humain, selon le système économique, s'ordonnera autour des expectatives de statut et de rôle associées aux opérations économiques. Dans le cadre de la société capitaliste et moderne, l'impératif de la consommation comme chemin pour l'accomplissement du devenir du sujet est constamment diffusé avec les supports des moyens massifs de communication, qui renouvellent le message quotidiennement : « consommez encore plus, toujours plus, et toujours du nouveau ».

Jusqu'ici nous avons traité le thème selon la description normale des exportations et des entreprises mercantiles ordinaires. Nous allons nous pencher maintenant sur les conditions de la reproduction amplifiée des conditions économiques décrites, qui se modifient ultérieurement vers un stade paradoxal qui se résout au moyen de son amplification à partir des fondements fournis par les productions du politique et du juridique.

« ... les phénomènes d'auto-référentialité, de paradoxe et d'indétermination sont des problèmes réels pour les systèmes sociaux, et pas seulement des fautes logiques dans la reconstruction intellectuelle de cette réalité....

...Le système juridique se base sur l'application de la dissociation légal /illégal à un cercle autoréférentiel. Ceci conduit nécessairement à une situation tautologique ou paradoxale, et donc à l'indétermination fondamentale du droit. Or nous ne sommes point contraints d'en rester à cette indétermination, ni de

¹⁰ Sur les rapports complémentaires entretenus entre les médias de masse et l'industrie publicitaire, voir Luhmann, Niklas, *The reality of the Mass Media*. Coll. *Cultural memory in the present*. Polity Press Stanford, Ca, 2000, et en particulier le chapitre 7. intitulé "Advertising"

reculer devant elle. Car en vérité il existe des solutions pratiques au problème de l'indétermination induite par le paradoxe.¹¹ »

Dans le cas des drogues, qui transcende les problèmes particuliers à la sphère du droit, le paradoxe se place dans l'ensemble sociétal. Le premier moment du paradoxe se présente lorsque la forme « consommez encore plus, toujours plus, et toujours du nouveau » doit faire des exceptions. Le message rencontre les productions d'autres systèmes qui donnent un message contraire à celui diffusé par l'économique. Par rapport aux drogues, les systèmes de santé, policier, et quelques organisations et systèmes d'interaction envoient des messages contraires tels que « les drogues sont dangereuses », « les drogues sont utilisées par les étrangers et les marginaux, » etc.

À partir de la perspective des sujets psychiques, l'ensemble des messages est perçu sous la forme d'une contradiction, comme c'est le cas de l'ample diffusion et promotion publicitaire des drogues légales, offertes par l'industrie pharmaceutique et dont les addictions posent aussi des problèmes de santé publique. D'un côté, il faut toujours consommer encore plus et plus varié. De l'autre, il faut s'empêcher de consommer. Cette contradiction constitue le premier stade du paradoxe, car l'opacité des systèmes fait que chacun considère les substances selon ses propres termes et opérations. Les drogues sont ainsi pour l'économique, des marchandises, assimilées avec toutes les autres marchandises par leur potentiel de produire un profit. De l'autre, et sans égard aux considérations en provenance de l'économique, les divers systèmes construiront leur propre lecture des substances, et ce sera aux consommateurs -sujets psychiques- d'établir le bilan entre la forme : « consommez de tout et bien varié » avec « ne consommez pas autant que vous en deveniez des accros ou que vous vous contaminiez des pratiques étrangères ».

Pour résoudre ce premier niveau du paradoxe, dans l'absence de tradition culturelle pour le traitement des substances, le paradoxe est relancé et postulé à un niveau supérieur, qui ne le résout pas pour autant mais permet la prolifération de nouvelles institutions et organisations systémiques pour la gestion des effets du paradoxe. Avec la prohibition des drogues, la nouvelle forme assumée par le paradoxe peut être simplifiée sous la formule: « les drogues sont mauvaises, donc on les bannit, et pour les besoins de la répression il y aura des nouveaux systèmes partiels se faisant responsables de la gestion du problème ». Le

¹¹Gunther Teubner, *Le droit, un système autopoïétique. Recht als autopoietisches system* par Gaby Maier et Nathalie Boucquey. Presses Universitaires de France, Paris, 1993.pp 19, et 22.

côté moins explicite du paradoxe se situe cette fois sous une forme dérobée : « avec l'interdiction des drogues leur affluence est garantie sans égard aux conditions du marché. »

Nous synthétiserons ce mouvement qui se passe au centre du système-monde situé aux États-Unis, en trois phases. D'abord, des systèmes d'interaction locaux produisent une différenciation de base entre ce qui est étranger et ce qui est propre, à l'occasion de l'usage des drogues. Dans cette première phase la société puritaine, blanche, anglo-saxonne considère l'usage des psychoactifs comme marginal et dangereux, lié aux pratiques des immigrants chinois ou mexicains.¹² La crainte de contamination prend son appui sur deux traits fondamentaux de la société décrite : d'abord, le racisme, et avec lui, l'intérêt obsessionnel porté à la pureté, à la santé et la jeunesse. Ces remarques débutent avec les flux migratoires en provenance du Mexique, à partir de 1910, et depuis 1914 est apparue la première interdiction contre la marijuana, identifiée avec les étrangers et leurs habitudes. Vers 1931 et dans le contexte de la crise économique américaine, nombreux fonctionnaires publics ont appuyé la déclaration d'illégalité de la marijuana, qui selon Harry Anslinger, du Bureau contre les narcotiques produisait dans les usagers la folie, le crime sexuel et incitait aux homicides. Vers 1937 le congrès américain approuve *The marijuana Tax Act*, et on accuse les puissances étrangères d'utiliser les drogues contre les américains. La loi pour le contrôle des narcotiques de 1956 est aussi associée à la répression des sous-cultures du jazz, qui ont fait l'objet d'un dossier spécial dans le bureau d'Anslinger. La sévérité des lois s'est maintenue jusqu'en 1960. L'usage de la drogue s'étant étendu aux universitaires aisés et anglo-saxons, les administrations Kennedy et Johnson révisèrent les lois qui des années durant ont chargé les noirs et les mexicains avec des pénalités disproportionnées par rapport aux crimes.

Ces sémantiques initialement axés sur la distinction propre/étranger sont aussitôt reprises et alimentées par l'essor de sous-systèmes spécialisés tels que le système de santé et les forces policières, qui nourrissent la croyance des effets criminels engendrés par l'usage des drogues. Ces productions constituent des irritants, qui dans un deuxième temps, seront repris par le système politique, jusque là indécis sur les cours d'action à suivre dans le traitement des drogues : dans les années 70 le gouvernement Nixon a désigné une commission Nationale sur la Marijuana et l'abus des drogues. La commission conseilla la dépénalisation de la marijuana. Les experts produisaient des rapports établissant l'ampleur de la problématique et minimisant ses conséquences. C'est sous la pression exercée par les

¹² Selon qu'il s'agira des opiacées ou de la marijuana

groupes d'interaction pour la protection des jeunes que le politique s'appropriera des demandes de ces derniers et exerça de pressions sur le juridique pour durcir les lois et leur application.

Le politique réagit donc aux irritants en s'appropriant des données issues des systèmes d'interaction et des systèmes policier et de santé, exerçant une pression déterminante pour l'endurcissement des lois et des pratiques concernant les psychoactifs. Les éléments pour une construction sémantique de rejet des drogues sont ainsi définis, et c'est pour la défense et la protection des jeunes que vont s'instaurer les lois plus draconiennes contre les drogues.

L'appel à la protection des jeunes est présent depuis les débuts de l'interdiction des drogues. Néanmoins, nous considérons particulièrement important l'épisode de l'essor, en 1976 aux États Unis, du mouvement des « *Families in Action* » que nous regardons ici en tant que système d'interaction s'organisant et assumant la forme d'une organisation. Il a été fondé par Keith Schuchard et Sue Rusche, des parents voisins inquiets de l'usage de marijuana par ses enfants adolescents. Ce sont les communications adressées par Schuchard à Robert Dupont, directeur de l'Institut National contre l'abus des drogues qui persuaderont ce dernier d'abandonner la tentative de décriminalisation de la substance.

Dans un troisième moment c'est le système judiciaire qui consolide dans sa codification interne légal/illégal l'inclusion des drogues dans le côté obscur, relançant en forme définitive le paradoxe : l'illégalité de l'ensemble des comportements autour des drogues agit comme un levier poussant les prix au-delà des conditions des marchés, garantissant une marge de profits très élevée qui maintiendra, sans égard pour les risques encourus dans l'entreprise, une opportunité d'affaires générant des attentes chez les acteurs économiques. Pour que le "trafic de drogues" puisse exister et survivre, les émissions en provenance du système juridique deviennent indispensables : elles maintiennent les prix des substances artificiellement élevés.

Les phases que nous distinguons ici ne sont pas strictement chronologiques, puisque l'interdiction débute avec le 20^{ème} siècle. Néanmoins, nous pouvons tracer en termes d'irritation circulaire les réponses d'endurcissement des peines et des lois concernant les drogues, au fur et à mesure de l'assimilation de la défense du propre par le politique, selon

la modalité de l'ennemi interne : l'étranger mexicain, colombien, chinois ou noir américain qui contamine la jeunesse, et qui doit être pénalisé.

En termes plus généraux, et suivant Teubner :

« ...la clôture autopoïétique n'implique pas l'indépendance d'un système par rapport à son environnement. Mais... ...la référence d'un système à son environnement ne s'effectue pas selon les modalités d'une causalité externe directe... l'environnement n'a aucune prise directe sur les modifications du système juridique... ...toute référence s'effectuera donc d'après une logique de co-évolution. Les systèmes co-évolutifs interagissent en se perturbant mutuellement et réciproquement. »¹³

« L'autopoïèse des autres sous-systèmes sociaux et celle de la société ont également une incidence –certes bien plus médiate- sur la sélection des modifications juridiques »¹⁴

Les contenus racistes de la société, les besoins d'intégration des sous-groupes sociaux face à l'étranger, les données spécifiques au flux communicationnel social et les contenus et sémantiques produits dans le cadre de l'activité systémique vont s'articuler à chaque occasion dans le "trafic de drogues", selon la modalité d'un trilemme¹⁵ régulateur : à l'occasion de chaque procès juridique concernant les drogues, il se développe une procédure juridique dans laquelle les attentes produites et véhiculées par chaque système partiel vont converger, se confronter, et à chaque occasion va s'effectuer un criblage de pertinence, définissant de forme contre-factuelle la victoire provisoire des données et des attentes d'un système partiel sur les autres. Les exemples sont abondants. Pour ne citer qu'un cas, la question de savoir si –toujours aux États-Unis- la législation concernant l'usage thérapeutique des drogues se situe en dessous ou au dessus des prohibitions générales visant les trafiquants. Au moment présent, le débat continue mais trouve chair et os dans la figure des sympathisants et activistes de l'usage thérapeutique des drogues qui sont confrontés à l'éventualité de longues condamnations pour leurs activités.

Les modalités d'occurrence propres à l'irritation circulaire ne permettent pas d'anticiper l'issue. En termes hypothétiques, si un système d'interaction réussit à s'organiser et à perturber de façon importante les communications, ses propos pourraient

¹³ Gunther Teubner, , *Le droit, un système autopoïétique*, 1993, p.97

¹⁴ Gunther Teubner, *Le droit, un système autopoïétique*, 1993, p. 97

¹⁵ Gunther Teubner, *Le droit, un système autopoïétique*, 1993, p.98.

être considérés et repris par un des systèmes partiels majeurs. Mais il devra tenir son pari selon les possibilités incluses dans le présent. Alors, chaque mouvement de réponse aux irritations peut aussi être interprété sous l'optique d'un choc entre des cultures différentes, celles les mieux situées remportant, à l'aide des institutions, la domination. Dans les années 70 le mouvement hippie causait des craintes importantes aux secteurs plus traditionnels de la société américaine. C'est à la rescousse, à la défense de ces valeurs que sont lancées les nouvelles lois contre les drogues. Aujourd'hui, dans le contexte de la Guerre au terrorisme, le paradigme d'intégration américain autour du rejet de l'ennemi externe et interne permet d'anticiper un renouvellement des forces conservatrices.

Les interventions directes d'un système sur l'autre ne semblent pas produire les résultats espérés. Nous voulons à cet égard, souligner la distinction entre les opérations constitutives et les activités opératives dans les systèmes sociaux. Au long de notre dissertation, nous avons souligné l'importance du lien constitutif entre la formation originaire de l'économie et la mise à disposition de complexités additionnelles offerte par le politique. Nous reprenons ces rapports sous l'appellation « enclavement », que nous comprenons comme une connexion de base entre les formations respectives de l'économie et du politique, rapport dans lequel l'économie s'est située sous le parapluie protecteur du politique. Alors, au début de la modernité, c'est le lien fonctionnel entre le politique et l'économie qui s'est cristallisé dans l'État-Nation, et avec lui, les développements théoriques et pratiques de la souveraineté qui rend possible les développements de l'économie comme système spécialisé. Dans ce but ont été effectuées plusieurs opérations : la monnaie unique, offrant les conditions minimales de stabilité au naissant système économique, le monopôle de la force, délivrant les transactions commerciales du fléau du banditisme et de l'insécurité. En outre, le développement des routes favorisa l'essor des rapports entre vendeurs et consommateurs, délimitant, en termes chaque fois plus autonomes, le marché.

À partir de notre analyse, tous ces faits font partie des épisodes de constitution originaire de l'économie, que nous pouvons lire comme un exemple d'intégration pré-systémique, dans lequel un système (ou son embryon) met à la disposition de l'autre sa propre complexité facilitant l'essor d'un nouvel ordre. Ces épisodes détiendraient une configuration originaire. En termes stricts, ils précèdent l'essor et l'autonomisation systémiques, sont qualitativement différents des opérations normales de la continuité des actions systémiques, et se constituent comme des épisodes privilégiés de communication

dans lesquels l'information réussit à percer les clôtures opératives propres à l'autonomisation systémique, entre autres raisons, parce que le système est encore à ses balbutiements, et qu'il n'a pas encore stabilisé ses mécanismes de fermeture.

Une autre possibilité se place dans la subordination co-naturelle du système économique, par rapport aux autres systèmes sociaux et en particulier, par rapport au système politique. Cette voie d'interprétation s'appuie sur l'utilisation effectuée du moyen massif de communication « argent ». Dans l'histoire de l'essor de l'État-Nation, les rois souverains ont effectué plusieurs démarches modelant l'État-Nation dans le but de réserver une place de choix face à d'autres acteurs sociaux en concurrence (d'autres nobles et des commerçants). L'actuation des rois peut alors être comprise comme une reconnaissance de base de la primauté du code « argent » face au code « pouvoir », surtout lorsque l'on considère que l'argent finança, depuis les origines, les campagnes d'expansion et les guerres. La convertibilité de l'argent, bien entendu, rencontre des limites évidentes : un commerçant n'était pas habilité à devenir roi, mais un roi avec les ressources garantissait sa permanence au pouvoir et pouvait étendre son empire, par le biais des campagnes militaires et l'annexion de nouveaux territoires.

Les possibilités que nous avons esquissé sont pertinentes parce qu'elles forgent des clés de compréhension pour les formes d'intégration et de génération de systèmes. Au delà du moment originaire de l'essor de l'État-nation, dans des conditions contemporaines, et à l'occasion du "trafic de drogues", la mise à disposition de la propre complexité semblerait se faire dans un seul sens : à partir du politique et du juridique, vers l'économique, ou dans d'autres termes, nous serions en train d'observer un scénario de dominance du système économique par rapport aux autres systèmes partiels.

L'économie est actuellement organisée comme un système dynamique et autopoïétique, qui reçoit éventuellement complexité depuis les systèmes politique et juridique, complexité à trait non conditionnant : elle n'arrive pas à modifier ni les mécanismes de perception économiques prévus par l'économie, ni ses opérations récursives. La clôture opérationnelle de l'économique est érigée, et l'économique ne considère comme pertinent que ce qui est susceptible d'assimilation par son moyen de communication « argent ».

Selon notre perspective, la théorie systémique a pêché par son souci de se détacher de Marx, et elle a dédaigné l'utilité de ses instruments pour aborder l'analyse des conditions particulières au moyen de communication « argent ». L'argent est, en tant que mesure universelle de la valeur, moyen de paiement et doué de fongibilité absolue, capable de s'infiltrer dans les codes propres aux autres systèmes sociaux. Toujours en termes de perturbations circulaires, il est possible, à partir de l'économie, d'influencer d'une façon moins indirecte les émissions des autres systèmes sociaux, et cette relation n'est pas réciproque. Les autres systèmes, qui n'ont pas des moyens analogues à l'argent, perturbent plus difficilement le flux de la production systémique économique. Malgré notre appréciation, en termes de processus dynamiques le cours est imprévisible. Tout dépend en dernier ressort des capacités des moyens de communication des autres systèmes partiels. Mais au moment présent, et malgré les hypothèses d'éclatement de la réalité sociale en plusieurs systèmes indépendants et sans un centre recteur, la prophétie¹⁶ semble en retard. Elle est empiétée par le cas particulier de développement du système partiel économie, qui depuis sa propre et singulière construction se présente à nous comme la société de la société : il constitue l'environnement des autres systèmes, autant sociaux que psychiques.

Nos propos sont renforcés par l'analyse du "trafic de drogues". À partir de la perspective systémique, l'ordre politique, réclamant des considérations éthiques ou la défense de la société, et s'appuyant sur une formidable machinerie institutionnelle incluant un système partiel juridique, ne réussit pas à modifier les conditions du développement du "trafic de drogues". Un exemple évident est celui de la saga de la Guerre contre les drogues, étendard des gouvernements des États-Unis tout au long du 20^{ème} siècle qui débute. La quantité de drogues a augmenté autant que les budgets destinés à financer la répression. Les succès plus grands n'ont signifié que des déplacements de la production de drogues entre lieux disparates du monde, et l'histoire se répète inlassablement.

La raison est évidente : l'économie n'est plus à ses débuts, ses clôtures opérationnelles se sont stabilisées et il n'existe point -en termes systémiques- aucune raison pour ne pas considérer comme une bonne affaire ce qui est monétairement profitable. L'économie se présente isolée, fermée dans ses aspects de reproduction opérative, face aux interférences et bruits en provenance d'autres systèmes partiels. Un exemple est celui de l'augmentation du degré de pureté de l'héroïne, substance reconnue par sa toxicité dans les émissions des systèmes de santé, politique, et juridique. Cette reconnaissance n'a pas

¹⁶ Comme soutenu par Michael Hardt et Negri, Anthony, *Empire*, Cambridge, London, Harvard University Press, 2000

affecté les données économiques. Dans les années 70, la pureté de la drogue était d'un 10%, pour les années 90 sa concentration atteint le 70%. La raison ne se trouve peut être pas dans la volonté de dommage des proviseurs, mais dans le critère de rentabilité, celui qui régit en dernier les développements systémiques.

C'est dans le même registre que l'on doit interpréter l'augmentation des substances disponibles, incluant maintenant des drogues de synthèse, produites dans le dessein de répondre au marché de la consommation massive selon la forme de la nouveauté et la variété qui lui sont propres. Nous pouvons alors soutenir que, dans le cas actuel du « trafic de drogues » le moment systémique constitutif est celui de la prohibition de la substance. De façon analogue à celle qui s'est produite aux débuts de la modernité lorsque le politique et l'économique se sont fonctionnellement unis, dans le cas du « trafic de drogues » c'est l'interdiction –issue de la production normative juridique- qui fournit le support pour le gain illégal, et qui ainsi faisant configure les conditions séminales de production du phénomène « trafic de drogues ».

Dans ce cas particulier il ne s'agit pas de l'essor d'un système partiel, il y a certes un développement, mais ce dernier se passe sur un niveau relativement simple et flexible. Le « trafic de drogues » est alors –sous sa forme contemporaine- une morphogenèse dont l'occurrence se situe à la place fournie par les émissions systémiques économiques et juridiques. D'autres conditions nécessaires seront offertes par les conditions des rapports géopolitiques centre-périphérie.

L'intervention depuis le politique, mais aussi depuis n'importe quel autre système partiel en direction d'un autre aurait peut-être plus de possibilités si elle cible des aspects opératoires non essentiels. Mais même dans ces cas, l'intervention ne produit pas d'effets immédiats et directs. Une condition générale des systèmes dynamiques est celui de la réponse circulaire, non directe.

Malgré nos affirmations précédentes qui pourraient faire penser que nous adoptons la thèse du besoin de terminer avec l'interdiction pour résoudre le problème, nous pensons seulement que la fin de cette dernière modifierait de façon substantielle la configuration du phénomène. Elle aurait l'effet de déplacer la gestion de la surconsommation de drogues à des instances autres que punitives et disciplinaires. En fait, les mouvements pro-légalisation des drogues ou pro-décriminalisation des drogues proposent dans le fond, d'effectuer un

déplacement dans la gestion du problème. Le droit continuerait à prendre en charge le problème, mais maintenant pour assurer la sécurité des transactions comme c'est le cas pour les affaires de l'économie légale. Les effets nuisibles de la surconsommation seraient pris en charge par les systèmes de santé. La solution, dans une perspective pragmatique, permettrait d'éclaircir les rapports commerciaux en ajoutant des conditions de légalité et de transparence, qui sont inexistantes dans le cas des économies illégales. Mais ces changements ne toucheraient pas les besoins situés à la base de la consommation et de la surconsommation. Le sujet contemporain se situerait toujours au centre des bombardements informationnels contradictoires, et en souffrirait les tensions. Le sujet contemporain reste la chair malléable alimentant le développement systémique.

En termes systémiques la prohibition des drogues peut être vue en tant qu'un accouplement structurel entre différentes productions systémiques, dans lequel le système juridique met à la disposition du système économique international sa propre complexité, et vice versa. Le système juridique, par le truchement de l'interdiction des drogues, met à la disposition du système économique ses propres limites, qui sont incorporées par le système économique sous la forme de complexité supplémentaire, qui est reprise et fait l'objet d'un processus interne selon des termes propres à l'économique.

Face à la nouvelle de l'interdiction, le système économique réagit selon ses propres opérations internes, c'est-à-dire, en percevant la nouvelle comme une opportunité commerciale. L'interdiction comporte un niveau plus élevé de risque de faillite de l'entreprise commerciale, risque qui sera sauvegardé au moyen de nouvelles assurances finalement récupérées dans le prix final de vente de la marchandise. En outre, l'interdiction suppose des conditions d'aires ouvertes, exemptes d'impôts et d'autres mécanismes d'intervention étatique. Les conditions pour l'aventure commerciale sont ainsi définies, et il faut souligner que l'économie, comme nous l'avons décrit précédemment, se présente comme un système avec une face formelle et institutionnalisée, assujettie aux codes de légalité issus du juridique, et une autre face informelle, désinstitutionnalisée, opérant sans égard au code de légalité ou franchement à son encontre. L'interdiction est donc complexité supplémentaire mise à disposition du système économique, qui résout la conflictualité qui s'en dérive en l'assumant selon ses propres termes, et en reprenant l'activité interdite sous la forme d'un supplément d'expectatives de profit. L'illégalité en dernier lieu, est perçue par le système économique comme un risque plus élevé et comme une augmentation corrélative des possibilités de rendement.

5.5. Les modalités des rapports entre les pôles de production du “trafic de drogues”

Dans les sections précédentes, nous nous sommes penchés sur la théorie de base des systèmes sociaux. Dans cette section nous réviserons d'abord les spécificités propres aux systèmes sociaux et aux systèmes psychiques, ainsi que les opérations de production de sens propres à chacun. Les systèmes sociaux produiraient des communications (spécialisées par domaines thématiques) tandis que les systèmes psychiques produiraient la conscience. Ces aspects nous permettront de comprendre les mécanismes d'interaction entre les systèmes psychiques et sociaux, toujours pertinents puisque c'est dans ces rapports que se situe le deuxième pôle de production du “trafic de drogues” : la rencontre des usagers avec les productions des systèmes sociaux. Ensuite, nous entreprendrons de voir, sur un registre plus concret, les modalités des rapports entre systèmes sociaux et systèmes psychiques autour du fait brut des drogues. C'est dans le cadre de la question plus ample de la place occupée par les hommes dans leurs interactions avec les systèmes sociaux que nous situerons notre enquête.

Alors, en premier lieu, qu'en est-il des hommes par rapport aux systèmes sociaux dans la théorie de Luhmann? Nous savons déjà que la fracture aperçue depuis les débuts de notre recherche entre l'homme sujet de sa destinée et les agencements et productions des systèmes sociaux peut-être expliquée à partir des développements techniques et des conditions de la gestion de deuxième niveau des systèmes sociaux. Mais, comment est-il considéré cet homme déplacé dans un monde automatique lui séquestrant l'expérience directe de la vie sociale? Reste-t-il une place pour l'humain dans ce monde dépeint par la théorie systémique et dont nous faisons l'expérience dans la vie de tous les jours? Une fois établie la place de l'homme, quelles seront les modalités des rapports entre les hommes et les systèmes sociaux?

Si l'on considère que l'être humain fait partie de l'environnement de la société (au lieu de le comprendre comme faisant part de la société elle-même) les prémisses fondant la tradition de l'humanisme classique doivent, en conséquence, se transformer elles aussi. Ceci ne signifie pas que l'homme doive être perçu comme étant moins important qu'il ne l'était selon la tradition.

17

¹⁷ Niklas Luhmann, *Sistemas Sociales, Soziale systeme*, 1998, p. 201. Ma traduction de “...Si se considera que el ser humano es parte del entorno de la sociedad (en lugar de considerarlo como parte de la sociedad misma) cambian las premisas sobre las cuales se cuestiona la tradición, es decir, las premisas del humanismo clásico. Esto no quiere decir que el hombre deba ser considerado como menos importante en comparación con la tradición...”

...l'être humain n'est plus la mesure de la société; et il faut délaisser cette vieille idée provenant de l'humanisme. Personne ne pourrait soutenir, d'une façon sérieuse et réfléchie, que la société peut encore se façonner à l'image et ressemblance des êtres humains ¹⁸

Il y a chez Luhmann un rejet de la perception traditionnelle de la société selon laquelle la société serait faite d'individus, et ces derniers dans leurs agissements, permettraient l'observation des données menant à la construction de l'ordre social. Dans la même direction, il y aurait un problème de perspective, découlant des différents lieux d'accès au monde selon que l'on se place dans les systèmes sociaux ou bien dans les systèmes psychiques. En tout cas, chacun des systèmes possède un infini vers l'intérieur de soi même, et cet infini n'est que partiellement observable, et selon les modalités définies selon le choix de sélection respectif. Ainsi, il y aurait une opacité systémique relative dont les effets seraient une incapacité de rendre compte de toute la réalité telle que perçue par un système donné, et bien entendu, une impossibilité de donner raison de l'ensemble.

Les systèmes psychiques et les systèmes sociaux débutent ainsi dans la théorie luhmannienne sans qu'on puisse faire prévaloir la perspective de compréhension du monde axée sur le sujet humain, et par ce même raisonnement, il n'y a pas de fondement dernier ni pour l'observation, ni pour la connaissance, ni pour l'établissement d'une hiérarchie des biens jugés comme tels au sein de l'ensemble des productions des systèmes sociaux. Les apports de l'autopoïèse et de la cybernétique permettent dans la théorie des systèmes de Luhmann, un éclatement du paradigme d'interprétation de la réalité. D'abord, il n'y aurait de réalité que dans les termes de la perception puisés de l'ensemble chaotique à l'extérieur des systèmes, sociaux ou psychiques. Ensuite, il y aurait plusieurs réalités, correspondant à autant de perspectives et d'observateurs qu'il y a de systèmes autopoïétiques. Aucune de ces versions de la réalité n'est en mesure de dominer les autres, du fait que chacune d'entre elles se fait et se forge selon un intérêt défini de façon interne.

C'est aussi la fin d'un paradigme d'origine darwinienne : selon ce dernier, un système devait se soumettre aux conditions dictées par son environnement et s'y conformer pour réussir, pour survivre. Dans la perspective de Luhmann, et à partir du concept de système autoréférentiel et autopoïétique, le système extrait ses points de repère de

¹⁸ Niklas Luhmann, *Sistemas Sociales, Soziale systeme*, 1998, pp 201. ...*El ser humano no es ya la medida de la sociedad; es necesario descartar esta vieja idea del humanismo. ¿Quién podría sostener, seria y ponderadamente, que la sociedad puede aún configurarse a imagen y semejanza del ser humano?..*

l'environnement, mais ces directives sont construites par le système à partir d'une auto-description qui régit les processus systémiques comme un programme interne de régulation. Un système autoréférentiel apparaît ainsi, comme indépendant de son environnement, mais ouvert par rapport aux informations.

Il faut souligner que les hommes sont désignés par la théorie luhmannienne en tant qu'un type particulier de système, le système psychique, occupant un statut relatif par rapport aux autres types de systèmes. Nous apprenons déjà que les systèmes psychiques se présentent en tant qu'entourage pour les systèmes sociaux, et les systèmes sociaux, à leur tour, ne sont pas constitués par des hommes ni par leurs agissements, et se constituent par rapport aux systèmes psychiques, en tant que constituantes de l'environnement. Le point de départ est la co-évolution : les deux types de système partageraient la production de **sens**, comprise par Luhmann comme un acquis évolutif. En outre, tous les systèmes, qu'ils soient psychiques ou sociaux, produisent du sens à partir de la constitution de distinctions, ordonnant éléments puisés du chaos environnant. Quelles sont les conditions des interactions entre la communication produite par les systèmes sociaux et la reproduction autopoïétique de la conscience? Luhmann soutient qu'il y aurait un phénomène d'interpénétration dans lequel le système social met à la disposition du système psychique l'ensemble de sa propre complexité, intégrée sous la forme de communication. La communication, serait selon Luhmann, comprise dans son sens plus général comme la distinction permettant une sélection, donnant accès –restreint selon les termes définis par la sélection, à la totalité socialement construite du sens. Le langage serait l'acquis évolutif développé pour les fins de ce transfert, permettant d'augmenter le rang de correspondances, actualisant, au moment des choix, une panoplie plus large de possibilités socialement produites par les systèmes sociaux.

Il faut souligner le déplacement du langage, en termes de constitution de ce qui est spécifiquement humain. Le langage, qui reste fondamental dans la perspective de simplification et de gestion de la complexité, ne se présente pas en tant que trait constitutif déterminant des systèmes psychiques, mais comme un simple acquis évolutif parmi d'autres. Il n'est pas alors considéré en tant que caractéristique définissant ce qui est humain. Par ce déplacement la théorie systémique échappe aux prétentions animistes de régulation à travers le langage, qui se présentent dans les pragmatiques de la communication, tel qu'il a été analysé par Poulain (Poulain, 1993).

L'apparente similitude entre systèmes sociaux et psychiques n'implique pas que l'on puisse assimiler un type de système à l'autre. Ils partagent le mécanisme autopoïétique et avec lui, la clôture opérationnelle, mais les similitudes s'arrêtent là. Car les mécanismes de l'autopoïèse pratiquée par les deux types de système sont différents, et leur unité respective est construite par des moyens de reproduction distincts : La structure fondatrice des systèmes psychiques est la conscience, tandis que les systèmes sociaux sont axés sur la production de communication.

Une barrière constitutive semblerait séparer ainsi les systèmes psychiques des systèmes sociaux. Quelles sont les conditions de leurs rapports? Ou dans d'autres termes, nous allons nous enquerir des conditions des interactions entre la communication produite par les systèmes sociaux et la reproduction autopoïétique de la conscience. Luhmann soutient qu'il y aurait un phénomène d'interpénétration, dans lequel le système social met à la disposition du système psychique l'ensemble de sa propre complexité, intégrée sous la forme de communication. Dans l'interpénétration le trait décisif est que les limites d'un système puissent être reprises par le champ opératoire de l'autre, et constituant un type de relation dans lequel un système offre à un autre système sa propre complexité, comportant autant son indétermination, sa contingence, que sa compulsion à établir des sélections, favorisant avec leur rapport, l'éclosion d'un nouveau système. Cette mise à disposition de la propre complexité organisée ne pose pas pour autant des menaces à l'autonomie interne, ni aux processus sélectifs intérieurs à chaque système.

Le principe générateur est le bruit, qui apporte avec lui des nouveaux éléments et une nouvelle complexité qui aboutissent dans la production de nouvelle vie systémique. Plus encore, selon Luhmann, les systèmes sociaux seraient le résultat du bruit produit par les systèmes psychiques dans leurs tentatives de communiquer. La communication, serait selon Luhmann, comprise dans son sens plus général comme la distinction permettant une sélection, donnant un accès, restreint selon les termes définis par la sélection, à la totalité socialement construite du sens. Le langage serait l'acquis évolutif développé pour les fins de ce transfert, permettant d'augmenter le rang de correspondances, actualisant au moment des choix, une panoplie plus large de possibilités socialement produites par les systèmes sociaux

5.6. Sur les systèmes psychiques.

Dans le septième chapitre de son ouvrage *Soziale Systeme*, Luhmann se penche sur l'individualité des systèmes psychiques. Les systèmes psychiques –en tant que tels– utiliseraient tout aussi les mécanismes de l'autopoïèse. Ils organisent le courant de la vie consciente, selon des mécanismes de clôture autoréférentielle. Comment font-ils pour préserver leur clôture opérationnelle et garder une compatibilité par rapport à l'environnement des systèmes sociaux?

Luhmann exclut l'analyse des problèmes d'une philosophie de la conscience, pour se concentrer sur la procédure récursive spécifique aux systèmes psychiques. Selon lui, la particularité des systèmes psychiques est la reproduction de conscience au moyen de la conscience. En produisant la conscience, ils agissent de façon indépendante, et ils ne reçoivent cette conscience ni de l'extérieur, ni se trouvent en mesure de la transmettre vers le dehors. La conscience encore, ne doit pas être considérée comme une substance, mais comme une procédure d'opération spécifique aux systèmes psychiques.

Le monde, ouvert, contient en soi la possibilité d'occurrence d'événements contingents, et les systèmes font alors l'expérience de la contingence du monde. Cette possibilité est placée dans les attentes des systèmes, et ces derniers utilisent les attentes comme des sondes puisant dans la contingence de leur environnement, cristallisant sur ces expectatives l'incertitude de ce qui peut se passer, incertitude comprise dans les termes du système et incorporée alors dans le processus de reproduction autopoïétique. Les attentes se traduisent ainsi en fondements de la mesure temporelle dans le processus de la conscience, vécue par le système comme un processus perpétuel, dans lequel l'auto-reproduction est censée continuer à jamais.

La conscience ainsi construite reste toujours ouverte par rapport à d'autres sens possibles. Elle garde la capacité de vérification actuelle de l'accomplissement du sens, au fur et à mesure de sa production. Ce faisant, les attentes d'un système donné permettent la création de structures d'accès s'enchaînant aux représentations et terminent dans l'accomplissement des attentes ou leur frustration, offrant toutefois un répertoire de possibilités de conduite qui sont à leur tour, incluses structurellement dans la mécanique du système. Le cours du temps fera en sorte que les attentes, enrichies par les expériences sociales de frustration ou d'accomplissement, perdent leur condition originaire d'incertitude

et d'arbitraire, et deviennent normales dans l'histoire particulière de la conscience. C'est à ce moment, selon Luhmann, que les attentes densifiées deviennent des prétentions et, ensuite, des sentiments. Le sentiment serait alors l'adaptation interne du système psychique aux problèmes incorporés par lui dans son processus de vie, dans son histoire.

La question qui s'ensuit logiquement, s'interroge sur ce qui se passe lorsque les prétentions issues d'un processus interne du système psychique, subissent l'épreuve de leur légitimation ou de leur échec par l'ensemble social. Luhmann avertit sur le danger incarné par l'émotionnel résultant des frustrations subies par les prétentions des sujets psychiques, et nous retrouvons alors une nouvelle trace pour comprendre les modalités des rencontres entre les systèmes psychiques usagers de drogues et les productions systémiques leur séquestrant l'expérience. Mais auparavant, nous ferons un court parcours dans les concepts et notions nous permettant de comprendre les opérations propres à la perception des êtres humains par les systèmes sociaux.

5.6.1. Mécanismes pour la perception mutuelle entre systèmes sociaux et systèmes psychiques

Les rapports d'interpénétration entre systèmes sociaux et systèmes psychiques s'organisent, au fil des événements, autour d'arrangements permettant d'articuler les communications et la mise à disposition de la propre complexité avec les communications et la complexité des autres systèmes concernés. Ces arrangements sont en principe, fonctionnels et contingents. Ils sont éminemment adaptatifs, et leur plasticité permet aux systèmes de s'adapter aux conditions de l'interaction avec les autres systèmes psychiques, mais aussi avec les systèmes d'interaction, organisationnels et sociaux. Luhmann enchaîne ainsi selon une perspective fonctionnelle, des concepts autrefois ancrés dans la transcendance.

L'identité, selon Luhmann, est la possibilité d'établir des attentes relativement stables au fil du temps. Autour de l'identité on peut alors organiser un ensemble d'attentes offrant une panoplie de combinaisons. L'identité aurait une fonction ordonnatrice, unissant portions des expériences vécues. **Les normes** à leur tour, occupent une place dans la dimension temporelle, et dans cette dernière il y aurait des perspectives différentes : celles de **personnes, des rôles, des programmes, des valeurs**. Les personnes pour Luhmann, ne sont pas assimilées ni aux systèmes psychiques ni aux êtres humains. La personne est

conçue comme le rassemblement d'attentes de conduite, une compilation d'expectatives rassemblant le système psychique et le corps, expectatives leur appartenant mais qui sont aussi situées dans l'extérieur, attentes variées et individuelles, permettant que la personne soit plus ou moins complexe. **Les rôles** identifient les rapports d'attentes, impliquant toujours un secteur de la conduite des hommes espéré par les autres. Cet ensemble peut être perçu par une pluralité d'hommes interchangeables : ainsi, le rôle de professeur, de la mère, des médecins, etc. **Les programmes** définissent l'ordre des attentes disponibles. Il s'agit d'un ensemble de conditions nécessaires pour la véracité –l'acceptabilité sociale de la conduite. Le niveau du programme devient indépendant du rôle lorsque le niveau d'abstraction est plus élevé, c'est-à-dire, lorsque la régulation et l'attente font référence aux conduites multiples de plusieurs personnes. Comme ce serait le cas pour un programme de réduction des gaz à effet de serre, par exemple. **Les valeurs.** Le dernier niveau possible dans la disposition des attentes suppose que l'on abandonne les accords de véracité applicables aux actions déterminées. Tel est le cas des valeurs. Il s'agit pour Luhmann de points de vue généraux, symbolisés de façon individuelle à partir des préférences allouées à l'occasion d'états ou d'événements.

Les valeurs sont alors des idées, conscientes ou inconscientes de ce qui est voulu, exprimant les désirs, et qui se figent en préférences au cours des choix entre différentes alternatives d'action. Toute action peut alors se placer sous le point de vue des valeurs positives ou négatives, et en raison de cela, il est impossible de déduire –strictement sur la base de la valorisation en elle-même, - sur le bien ou le mal d'une action. Il faudrait au préalable, définir une fois pour toutes, un ordre hiérarchique et logique concernant la primauté des valeurs par rapport aux autres –par exemple, si la paix est supérieure à la liberté, si la liberté est supérieure à la culture, si le gain est supérieur ou non par rapport à ces derniers, etc. Les valeurs prouvent leur utilité dans l'exécution des programmes, car le consensus autour des valeurs simplifie la communication se rapportant à la contingence des programmes. Les valeurs font l'objet d'un sondage, vérifiant si les attentes sont telles qu'elles doivent être, dans une situation concrète, à un temps donné. Les relations entre valeurs – loin de l'hypothèse de la primauté logico-hiérarchique – finissent par être adaptatives et changeantes.

5.6.2. Conséquences partielles

Les systèmes psychiques et les systèmes sociaux débutent ainsi dans la théorie luhmannienne sans qu'on puisse faire prévaloir la perspective de compréhension du monde axée sur le sujet humain, et par ce même raisonnement, il n'y a pas de fondement dernier ni pour l'observation, ni pour la connaissance, ni pour l'établissement d'une hiérarchie des biens jugés comme tels au sein de l'ensemble des productions des systèmes sociaux. Il y a aussi la question du rejet du fondement normatif. Luhmann insiste, à plusieurs reprises, sur la nécessité d'abandonner le besoin d'un fondement dernier du bien. Les valeurs perdent ainsi leur densité et leur contenu normatif fort, et sont vues dans leur sens de généralisations symboliques nécessaires, comme des abréviations symboliques¹⁹ représentant des situations dont la complexité très élevée se présente dans l'orientation quotidienne, et dont l'usage s'avère indispensable pour la production de sens.

Ces apports de la théorie luhmannienne nous sont utiles pour éclaircir les tentatives de régulation de la problématique des drogues à partir de la morale. Quelle morale détiendrait l'autorité suffisante pour définir le bien ou le mal d'une conduite? Tout semble dépendre de la perspective d'observation. Dans la perspective des usagers de drogues, surtout dans les cas des usagers repentis et des familles entourant l'addiction, la conduite des vendeurs des drogues serait définitivement immorale. La même chose pourrait être dite des expressions politiques en faveur de la répression dans les pays du centre du système-monde. Néanmoins, dès que la perspective change, le discours moralisateur change aussi. Selon les pays producteurs, l'immoralité se trouve chez les usagers, qui par leurs choix de consommation et leur capacité de paiement créent les conditions pour l'essor, dans les pays périphériques et subordonnés dans le système-monde, du "trafic de drogues", pays qui sont ensuite obligés à combattre le phénomène sous la pression des pays du centre, toujours dans des conditions inéquitables. Les arguments d'un côté et de l'autre se font incisifs, et la question finit par se trancher selon les logiques du pouvoir et de la contrainte : sera plus immorale la conduite de celui qui occupe le bout plus fragile de la relation.

Tel est le cas de la figure utilisée par les États Unis à cet égard : **la dés-certification**. Si les efforts d'un pays leur semblent insuffisants, ils procèdent à une série de mesures économiques punitives visant le pays en question. La Colombie, lors de l'élection

¹⁹ Niklas Luhmann comprend par symbolisme (symboles, codes symboliques) une situation d'interaction dont la structure, très complexe, acquiert une forme simplifiée et de cette façon, peut-être perçue comme unité. Le symbolisme est alors une condition sine qua non de formation du langage. Dans *Poder*, traduction de *Macht*, Anthropos, 1995, p. 47

du président Samper avec l'argent des trafiquants de drogues en 1998 en a fait l'expérience. Depuis, l'intimidation a garanti l'application incontestée des politiques de répression des États Unis selon les termes du *Plan Colombia*, visant surtout le petit producteur de matière première et favorisant l'élément de guerre dans la stratégie, malgré les conséquences économiques et sociales indésirables et dénoncées par les ONG, les associations des indigènes et le défenseur du peuple²⁰.

Malgré le développement des discours justificatifs du bien-fondé des pratiques répressives, dans la pratique il est bien difficile d'établir l'immoralité des conduites des usagers, et des commerçants des drogues, surtout dans les conditions générales promouvant la consommation indiscriminée de marchandises, et avec l'ajout des virements utilitaristes des politiciens²¹ et des institutions²² pour la répression. Ainsi, le bien ou le mal des conduites semble se définir en termes adaptatifs. La prohibition de l'alcool en est un exemple, et les interférences des systèmes dans les discours moralisateurs en constituent un autre. Les intérêts économiques peuvent prendre le dessus et un pays perçu aujourd'hui comme une menace sur le plan de la production des drogues peut obtenir un traitement préférentiel en raison des enjeux économiques ou autres. L'absence de paramètres derniers – qui en outre ferait partie des difficultés naturelles de l'observation et de la connaissance humaines – pourrait expliquer le fracàs des discours et pratiques moralisatrices pour la gestion des problèmes sociaux, discours qui sont perçus par les systèmes psychiques – consommateurs²³ et commerçants – comme de la propagande, sans valeur d'orientation des agissements et des conduites.

Malgré cette impossibilité de trancher sur la question de la moralité, dans l'absence d'un lieu dernier fondant le bien, les acteurs systémiques et psychiques semblent soucieux des expressions légitimant leurs conduites. Nous assistons dans le moment présent à une revalorisation des conduites des usagers, qui ne sont plus regardées sous la logique de la moralité de la conduite mais sous un angle médical. Il s'agirait d'une **transition de sémantiques**. La société nord américaine se serait organisée d'abord à partir de la

²⁰ Voir à cet égard *El Tiempo*, Octobre 10 de 2002, pétition de la Défense du Peuple en Colombie pour l'arrêt des fumigations, menées par la firme DynCorp sans égard aux paramètres pour la protection de l'environnement, interdisant les fumigations sur des corps d'eau, sur les zones d'enclavement humain et de protection des indigènes, entre d'autres.

²¹ Des politiciens qui en tant que sujets psychiques ont fait partie des consommateurs pour ensuite changer leurs expressions en concordance avec leur rôle dans le politique

²² Les virements dans les discours et les politiques, exagérant les effets des substances ont eu la conséquence de produire dans le public une perception du mensonge des entités, comme ce fut le cas de la marijuana aux États-Unis, substance censée faire pousser des seins aux hommes qui la consommaient.

²³ Les programmes visant les jeunes américains tels que le « *just say no* », et d'autres, n'ont pas réussi à empêcher la consommation des substances.

distinction entre propre et étranger, dans laquelle ce qui est propre est bon et ce qui est étranger est mauvais. Dans un premier moment les usagers de drogues au centre du système monde étaient les immigrants, les étrangers ou les minorités raciales. Au fur et à mesure de l'extension des pratiques de consommation de drogues aux membres légitimes de la société, le besoin d'une nouvelle sémantique s'instaure, et les productions des systèmes partiels s'accordent et s'organisent selon les nouvelles perceptions.

La pratique médicale notamment, se situe aujourd'hui dans l'hypothèse de la maladie soufferte plus que choisie par les usagers. L'expression « *Seeing Drugs as a Choice Or as a Brain Anomaly* »²⁴ synthétiserait la transition. Selon la nouvelle tendance, les usagers de drogues éprouveraient des changements de la physiologie du cerveau, éprouvant des comportements compulsifs. Les usagers ainsi conçus, se situeraient à la limite de l'humain : une fois la drogue essayée, les modifications chimiques entraîneraient des modifications physiologiques, produisant des structures neuronales différentes des êtres humains qui n'ont pas eu de contact avec les substances. Les usagers de longue date seraient alors des malades : situés hors des cadres habituels de référence, ils n'ont plus les qualités pour être considérés comme des personnes, ils sont stigmatisés au point extrême. Mais cette face obscure garde un aspect clair : puisqu'ils sont malades, dans une condition hors-du-soi, ils ne sont plus en mesure de répondre aux impératifs de la subjectivité, et ne doivent pas dorénavant être soumis aux mécanismes habituels de répression. Perdue la conscience, perdue sa clé d'accès à la vie collective, l'utilisateur accro aux drogues flotte dans un non-lieu social.

Le sujet de la modernité première de Pic de la Mirandole aurait terminé par renoncer au libre arbitre, assujéti à des pulsions le transformant en criminel, en paria, en malade. Les usagers de drogues sont dorénavant perçus comme des malades qu'il faut prendre en charge, depuis que les secteurs des classes moyennes et hautes en sont atteints. L'application du discours moralisateur semblerait se circonscrire aux cas des préjudices portés aux familles, comme dans le cas des usagers des drogues par voie intraveineuse qui sont contaminés par le virus du Sida et le transmettent à leurs femmes ou leurs enfants, ou les cas des fœtus et des bébés des consommatrices de drogues. Ces expressions feraient partie des besoins de production systémiques, et leurs contenus seraient adaptatifs et flexibles aux conditions générales de l'environnement. Ce qui semble plus probable est la

²⁴ Sur la nouvelle science des changements du cerveau chez les usagers de drogues, voir Dr. Alan I. Leshner, the director of the National Institute on Drug Abuse, USA. Article par Michael Massing New York Times, June 24, 2000

reprise des conséquences des agissements par des systèmes partiels en essor. La gestion des effets et des pratiques de consommation de drogues semble se diriger vers la prise en charge par des systèmes partiels, gérant les conséquences autant économiques que sociales des pratiques. Cette tendance se confirme avec des tentatives telles que le « *drug dealer liability act* », projet de loiⁱ permettant de conduire en justice les trafiquants de drogues pour les préjudices subis par les usagers et leurs familles. Il ne s'agit pas seulement des conséquences punitives dérivées d'une infraction à la loi pénale, mais des possibilités d'indemnisations telles que celles payées par les compagnies de tabac aux usagers.

5.7. Les rapports entre les systèmes sociaux et les systèmes psychiques.

Nous avons révisé les conditions entourant les rapports entre les systèmes sociaux, et la position occupée par l'homme, système psychique, face aux développements de ces derniers comme régulateurs des domaines thématiques de la vie. Nous avons aussi survolé les mécanismes de perception des systèmes sociaux, qui leurs permettent d'organiser –pour les fins qui leurs sont propres- la complexité humaine, et de réaliser la coordination des modalités des émissions partielles de communications. Nous avons ainsi esquissé le scénario, et maintenant nous nous proposons, à l'occasion du "trafic de drogues" dans son pôle structurant de la consommation, d'analyser le type de relation qui se forge entre les systèmes sociaux et les systèmes psychiques. Nous soulignerons les aspects depuis la perspective du sujet psychique consommateur, qui nous permettront de déboucher sur une lecture générale des effets de désorientation et d'expérimentation totale qui finissent par se produire à l'occasion de la consommation des drogues, mais qui feraient partie d'une façon plus générale, des processus de production et de développement des systèmes sociaux.

Le premier aspect digne de mention est celui de la prolifération des communications partielles. Les systèmes sociaux sont en principe la résultante des besoins d'organisation de la complexité ambiante, qui d'après une perspective évolutive, auraient permis la gestion spécialisée selon des domaines thématiques d'aspects pertinents à la survie humaine. Dans l'évolution actuelle les systèmes sociaux prolifèrent sur toute la planète, et selon la distinction première de société-monde, il y a des systèmes spécialisés dans la gestion de la santé, l'éducation, le politique, la justice, la défense nationale, les communications de masse, parmi d'autres. Chacun de ces systèmes produit son propre champ d'activité et ce faisant, résoudrait des problèmes d'ordre pratique de la vie humaine.

L'homme intègre ces opérations comme des parties de la complexité – apparemment – résolue, et il renonce à la compréhension et la gestion directe des détails et des opérations dorénavant entreprises par les systèmes. C'est l'appropriation des champs de vie par les spécialistes, qui depuis leur appartenance aux organisations systémiques ou aux systèmes partiels, accaparent et maîtrisent les domaines de vie en rapport avec chaque thématique. Dans ce sens, Giddens utilise l'expression « séquestration de l'expérience ». Ce qui dans les conditions de la société traditionnelle devait être résolu personnellement et prioritairement par chaque action directe des hommes, dévient dans les conditions actuelles dépendant d'une série d'intermédiations institutionnalisées, de forme plus ou moins flexible, par chaque système social. Un exemple évident est celui de la production de la pitance pour survivre. Au lieu de la provision directe au moyen de la culture ou la chasse, on assiste massivement au supermarché, dans un scénario de variété et de nouveauté dans lequel on consomme, selon le pouvoir d'achat de chacun.

De même pour les systèmes de santé : au lieu du traitement magique offert par les sociétés traditionnelles, on se fait soigner dans un centre hospitalier, et il suffit de voyager pour rencontrer les particularités et le besoin pressant d'acquérir une connaissance des clés d'accès locales pour obtenir le traitement requis. Le système, comme toujours, reste aveugle et sourd par rapport à tout ce qui n'a pas été défini par lui-même comme pertinent. Si alors on se retrouve sous la condition de la non-perception systémique (par exemple, en absence de carte bleue) on se place sous le risque d'exclusion et avec cette dernière, des conséquences qui dérivent de l'absence de traitement opportun. De tels exemples sont nombreux, et ils reflètent le séquestre de l'expérience, comme la pratique quotidienne subie par l'homme des domaines de régulation qui se placent hors de son atteinte, et hors de son pouvoir personnel.

Ce panorama coexiste avec le projet réflexe de l'identité, produit par la sémantique de la modernité dans sa tentative d'orientation de la subjectivité dans l'univers de la fragmentation. Le projet, tel que nous l'avons vu depuis l'*Oratio*, part de la supposition d'un homme qui se fait lui-même, qui se construit comme son propre champ d'expérimentation, qui pourrait en outre se transcender vers le sublime ou se dégrader dans la bestialité plus inhumaine. Avec les systèmes, une fois le tournant amorcé il cherchera son plus fort appui dans le cogito cartésien, et ensuite, le projet d'expérimentation sur le monde et sur le soi-même fera face à des tensions multiples. D'une part, il confronte l'expérience des systèmes abstraits et peuvent s'ensuivre en deux voies extrêmes : dans le moins grave

des cas, le chemin de l'homme devient purement adaptatif, il viendra chercher dans chaque système des clés d'accès pour obtenir, ne serait-ce que dans un système partiel, une maîtrise quelconque sur un domaine de vie, et à travers cette voie indirecte, reprendre une certaine assurance lui permettant de reprendre le projet réflexe, tel que prôné par la sémantique et diffusé par les communications de certains systèmes partiels.

Cette maîtrise ne peut en tout cas se référer ni à l'ensemble des domaines possibles, ni aux systèmes en correspondance, ni à l'ensemble de la vie sociale, ni surtout pas à la vie personnelle, qui se débat entre plusieurs codes, plusieurs clés d'accès, plusieurs appartenances et plusieurs rôles. Son savoir-faire est alors toujours précaire, toujours dépendant des mécanismes internes de définition de pertinence des systèmes concernés, et il n'octroie qu'une sécurité relative à l'homme qui le détient. Du jour au lendemain son savoir pourrait être déclaré obsolète, et son assurance déchuée, et il pourrait faire l'objet d'exclusions cumulatives. Tel fut le cas, en 2002 avec la chute du secteur de l'économie de l'Internet, dans laquelle l'ensemble du système avait depuis le centre recteur situé aux États-Unis, placé ses plus hautes attentes. Tout un ensemble de professionnels a éprouvé alors la différence entre les attentes socialement construites et diffusées par les systèmes sociaux et la réalité changeante des marchés. Ce cas est renouvelé dans d'autres épisodes, lorsque les besoins humains sont subordonnés aux mouvements des systèmes partiels.

À côté de cette insécurité et avec l'expérience de séquestration des systèmes abstraits, un deuxième mouvement s'amorce : il s'agit de la réponse du système psychique – l'homme – aux communications émises par les systèmes sociaux partiels. L'homme, déroulement d'une vie, est marqué par le temps selon des horloges qui relèvent autant du biologique que du culturel. Il débute ainsi dans son jeune âge dans la croissance des attentes : le monde lui semble vaste et ouvert, et la production systémique, s'il en est conscient, peut lui paraître pleine de possibilités. Au fur et à mesure de son expérience contre-factuelle il apprend et verra l'accomplissement de ses attentes ou leur rejet. Mais ce mouvement ne se fait pas sans perturbations : les systèmes partiels produisent des communications troublant d'une façon ou d'une autre, le déroulement de la vie humaine. Ces communications en fait favorisent l'essor d'attentes humaines qui par la suite se trouvent déçues par la mécanique de la vie systémique. Les messages en provenance des systèmes peuvent être contradictoires, et se retrouvent sur des lieux éminemment humains, étant éprouvés par le corps et les nerfs.

De cette façon, le projet réflexe de l'identité se désarticule, dans le sens qu'il ne répond plus à une unité de substance et de comportement. L'homme se présente dans le contexte systémique comme un amas de rôles, et il pourrait se retrouver dans la confusion des changements de codes et des environnements, écartelé comme il est dans le besoin d'appartenir au plus grand nombre de systèmes partiels afin de réduire les possibilités de faire l'objet d'exclusions. L'identité n'est plus conçue, dans des termes contemporains, comme persistance du même, mais au contraire, comme changement et souplesse, voire renouvellement adaptatif.

Les modèles plus extrêmes se trouvent chez les sujets produits par les courants médiatiques. Une telle chanteuse ou chanteur obligé de se réinventer pour ne pas perdre la clé d'accès au système partiel, comportant parfois des tentatives extrêmes de changement du corps physique, de la couleur de la peau, des régimes variés d'amaigrissement ou de rajeunissement. Les hommes et les femmes de tous les jours font face, eux aussi aux besoins d'adaptation issus d'un environnement systémique : du plus frivole au plus transcendant, ils devront sonder les tendances pour faire des choix de vie. Sur le registre professionnel ils devront surtout anticiper les mouvances et se préparer en conséquence pour se présenter sur le marché du travail comme utilisables, et ensuite, ils devront rester sur leurs gardes pour faire des actualisations et parfois changer leur cours de vie pour garder une viabilité dans les termes de potentiel pour être perçus comme pertinents depuis les lieux de la production systémique. Face à cette réalité que l'homme serait censé contrôler mais qui finit par prendre le dessus, l'une des possibilités est celle de la fuite convulsive. Il peut se retourner vers le seul domaine contrôlable, son soi-même : son corps, sa psyché, son expérience.

5.7.1 Les modalités du rapport à soi dans la consommation.

Selon notre argumentation, c'est dans le scénario que nous venons de décrire que se trouve l'un des champs possibles pour l'essor massif de la consommation des drogues. Il y a en premier lieu, l'usage promu d'une façon générale par les directives de consommation en provenance du marketing et des industries de la publicité, qui pourrait produire une tendance générale vers la consommation indiscriminée, qu'il s'agisse de voitures, d'appareils ménagers, d'ordinateurs, de vêtements, de nourritures de toutes sortes, de boissons, de drogues légitimes et illégitimes.

Les sujets psychiques, dans le cadre de l'économie de marché, sont perceptibles dans le pôle structurant de la consommation, en tant que consommateurs. La seule sensibilité du système se trouve dans la capacité d'inclure sous l'impératif générique de consommation, autant de goûts et de possibilités que les systèmes psychiques en fassent la demande. Par exemple, les hommes et les femmes incarnant des rôles dans l'industrie des médias de masse seraient ainsi en train de répondre à un double impératif : depuis le côté personnel, ils doivent maintenir la vigueur des clés d'accès dans le système partiel ou admettre leur exclusion et oubli. Depuis le côté des consommateurs, ils doivent se prêter à l'exercice fusionnel de cannibalisme symbolique, dans lequel le public consomme le produit – cette fois humain – et par ce biais se l'approprie, ne serait-ce que temporairement, comblant ainsi des besoins affectifs et de valorisation propres, toujours renouvelés dans les conditions contemporaines d'incertitude, et toujours relancés et projetés sur autant de produits que le marché offre. D'autres cas sont présents, comme ceux de la cooptation inclusive des mouvements de révolte contre le système par le système même, qui les englobe et les assimile en les relançant sous la forme de produits culturels. C'est le cas des mouvements issus de systèmes d'interaction s'opposant à la forme prise par la société ou par certains des systèmes partiels, qui aboutissent à l'assimilation : ils feront partie du vaste ensemble des offres culturelles sur le marché, perdant ainsi leur potentiel perturbateur du système. Cette capacité d'assimilation et de résistance aux perturbations serait un trait commun des systèmes sociaux, mais il serait plus défini dans le cas du système économique. Nous croyons que cette capacité d'assimilation et de recouvrement du système économique découle du potentiel du moyen de communication utilisé par lui. L'argent, capable de mettre en rapport des biens disparates, est en mesure d'offrir un unique et même

moyen d'homologation, recouvrant autant la révolte que l'adaptation, et les relançant sur l'espace unificateur du marché massif.

À côté de l'impératif ordonnant la consommation en général et engendrant ainsi une mouvance et un espace propre de résonance dans les conduites des systèmes psychiques, nous constatons l'existence d'une forme complémentaire : celle de la création d'un espace symbolique de l'expérimentation sur le soi, sur le propre corps²⁵. Le pouvoir des sujets psychiques se trouve, dans la modernité des systèmes partiels, confinée à deux espaces complémentaires : d'abord, celui très puissant des associations de présence et de visibilité avec des produits que l'on achète et par le biais desquels on se donne une image et une entité collectivement reconnaissable, ensuite celui des exercices de maîtrise sur le soi, comportant le corps et l'esprit. Si la consommation peut être associée au premier des deux, c'est le second qui rend compte des tentatives – plutôt pathétiques – de reprise du pouvoir depuis le sujet psychique. Ces reprises du pouvoir sont en outre renforcées effectivement par l'industrie publicitaire, qui profite du besoin ressenti et exprimé pour loger des artefacts destinés à l'autodiscipline. Il peut s'agir de régimes amincissants, ou d'appareils magiques permettant de sculpter le corps, ou du magique tapis de yoga qui en plus de donner de l'énergie apportera avec lui la sagesse des traditions millénaires et éliminera à jamais le stress des temps modernes. Ou bien la magique potion permettant de manger sans mesure – combler les besoins psychiques et émotionnels sans assimiler ce qu'on a ingéré, en gardant le corps façonné à la Hollywood... Chacun de ces produits répond à une angoisse fondamentale: la reprise du pouvoir par le sujet psychique, qui n'a plus aucun contact direct avec le monde qui lui facilite la vie en la lui enlevant. Les régimes d'autodiscipline reprennent en main l'action des hommes et leur indiquent le chemin pour la reprise du pouvoir. Ces régimes, amplement pratiqués dans les conditions de la modernité tardive, peuvent se présenter sans structuration et prendre une forme obsessionnelle.

Les pathologies contemporaines comme l'anorexie²⁶ en sont la preuve. Le sujet débute par une exacerbation de la sensibilité propre, et reprend le contrôle sur ce qui lui reste : son corps et ses besoins. Une joie de pouvoir se contrôler, une puissance éprouvée dans le refus des propres besoins maintient au-delà des possibilités de survie les sujets, pour

²⁵ Mais aussi sur le logis compris en tant que prolongation légitime du soi. Les exercices de maîtrise du soi s'étendent, dans les sociétés du centre du système-monde, aux activités d'assemblage et de déconstruction sur l'environnement plus proche : la maison : l'espace vital. D'autant plus que ces activités de défoulement des pulsions de contrôle sont inoffensives sur le plan social, elles rassemblent dans une communauté virtuelle d'égaux ceux qui possèdent avec ceux qui sont propriétaires. En outre, elles entraînent des revenus additionnels pour tout un secteur économique.

²⁶ Anthony Giddens rend raison des liens entre l'anorexie et la réflexivité. L'anorexie est comprise comme régime auto-imposé par le projet réflexive sur le propre corps, dans une tentative de reprise du contrôle de la vie personnelle qui aboutit dans le pathologique.

une fois acteurs de leur propre parlement. Comme le cas des sicaires, il s'agit des quêtes identitaires réactives, des reprises du pouvoir flamboyantes dans leur désarroi. C'est la beauté des os, les retrouvailles joyeuses et tragiques avec les fondations dernières de ce qui est spécifiquement humain. Comme si dans le besoin de reprise de certitudes, comme si dans le mouvement vertigineux des processus de désenclavement la seule certitude à laquelle on peut se rallier était celle de l'ossature qui nous soutient, vérité dernière et fragile comme un verre cassé.

Depuis la perspective du système psychique, éprouvant autant l'impératif de contrôler et de construire son projet de vie que les limitations et contraintes issues des développements systémiques, la possibilité de choix en provenance de l'émotionnel qui fait face à l'expérience des attentes échouées est alors, le retour au soi-même. En accord avec un projet réflexe du moi, s'il n'est plus possible de contrôler toutes les variables et les événements qui nous sont enlevés par la gestion des systèmes partiels, il reste un domaine de l'expérience possible et illimité, celui du soi-même, celui du propre corps, du rapprochement sécurisant avec l'entité physiologique humaine. Sous cette lumière, des conduites contemporaines telles que les procédures répétées de chirurgie plastique, la sculpture du corps propre au moyen d'exercices et de l'ingestion de stéroïdes, l'anorexie, et surtout la consommation de drogues pourraient offrir aux hommes un retour vers le contrôle, offrant une sorte de *catharsis*, une reprise momentanée dans l'usage et l'abus du soi-même.

Ius Utendi, ius fruendi, Ius abutendi, qui ne sont plus possibles dans la gestion quotidienne, enlevée des mains des hommes, mais qui se retournent sur le soi-même. L'usage des drogues offre tout le spectre des possibilités. L'*ius utendi* est celui de l'usager occasionnel, attiré par l'impératif culturellement véhiculé vers l'expérimentation du monde à travers la consommation indiscriminée, que ce soit à des fins récréatives, hédonistes ou autres. Ensuite, l'*ius fruendi*, dans lequel les effets recherchés permettent d'obtenir de bénéfices latéraux en termes de fonctionnalité et d'ajustement du système psychique en question par rapport aux attentes des systèmes. Dans ces cas, l'usage peut se faire de façon habituelle mais sans que cette pratique soit conflictuelle par rapport au déroulement régulier de leurs vies, car l'usage donne des rendements qui en fait aident le maniement des clés d'accès et de permanence au sein des systèmes partiels. Tel serait le cas des créatifs dans certains secteurs productifs. On s'attend – en termes systémiques – à ce que ces personnes soient un peu particulières et on pardonne leurs petites inconvenances. Les mécanismes de

perception systémiques maintiendront leur inclusion tant que leur créativité servira les fins de l'industrie, sans égard à d'autres considérations. Un autre exemple peut être associé aux cas de consommation de cocaïne par les *yuppies* du monde financier. La rapidité et la performance associées aux effets de la drogue sont pleinement concordantes avec les conduites espérées des personnes occupant ces rôles sociaux.

Les besoins des modèles hommes et femmes dans le monde de la mode, ou bien le cas recensé de l'usage de drogues par les militaires, leur permettant d'effacer partiellement l'horreur de leur activité, atténuant le stress des pratiques. Les vétérans de la guerre du Vietnam en ont fait amèrement l'expérience. Ces expériences ne se font sans risques, même si la culture des risques est partie prenante des commandements de la société moderne. L'usager de drogues peut se retrouver dans la compulsion, et se faire alors refuser la permanence au sein du système partiel qui en fait a incité la consommation de la substance.

Finalement, l'*ius abutendi* dans lequel, il y a ceux qui se retrouvent dans la dissolution. Dans les premiers moments, à l'instar de la technologie systémique séquestrant l'expérience, l'utilisation des drogues à des fins instrumentales mimerait le mouvement originaire de délégation de pouvoir, en le reprenant dans le geste de la consommation compulsive comme s'il était réversible. La technologie de l'usage des drogues fonctionnerait comme une attache, comme un agent extérieur permettant la réorganisation du corps sous la menace de sa dissolution dernière. Le changement de perception éprouvé à l'occasion des drogues produit une réalité autre, qui n'est pas réelle dans le sens de la survie et de l'ensemble des mécanismes de production de sens organisés par le système psychique, mais qui peut faire du sens ajoutant une complexité supplémentaire, permettant le contraste entre l'irréel et le réel. Cette ouverture sur une réalité autre peut aussi se placer sur le registre de la colère, du refus de la réalité vraie, sous l'égide de la transgression. Dans un deuxième et dernier moment c'est – il pourrait être – la certitude de l'irréversibilité. La dissolution du soi, du corps est comme dans le cas des suicides, la dernière certitude du contrôle repris au monde et tourné vers le champ d'expérimentation dernière : soi-même.

5.7.2. Le thème de l'augmentation des expectatives

Luhmann soutient que la différenciation, la généralisation et la spécification fonctionnelle servent à augmenter l'écart entre ce qui est possible et la réalité telle qu'elle se donne dans le présent. Il ne s'agirait pas seulement de la capacité d'augmentation de la

sélectivité des processus, mais aussi de la création structurelle d'attentes et d'expectatives exagérées. Le point nous semble pertinent par rapport à notre analyse. D'abord, sur le registre des transformations éprouvées par les hommes de la périphérie, producteurs et exportateurs marchands des drogues. Ensuite, sur le registre des consommateurs, faisant l'expérience de l'augmentation des expectatives d'inclusion dans un nombre grandissant de systèmes sociaux. Dans les deux cas, la diffusion des contenus culturels véhiculés par les moyens massifs de communication depuis le centre du système, et en particulier, par le système de publicité, qui rend informations excédentaires par rapport aux besoins de survivance de ces hommes, en mettant à disposition de ces personnes la viabilité d'une configuration identitaire sous l'ensemble de nouvelles possibilités et des moyens disponibles à condition d'obtenir un moyen massif de communication argent. Si Luhmann insiste à plusieurs reprises sur l'inconvertibilité du code argent par les codes d'autres systèmes sociaux, il reste important de souligner que le code argent, dans les conditions du monde périphérique, se substitue aux critères traditionnels de définition sociale et en ce sens il accomplit son trait de fongibilité absolue. L'argent substitue le critère de la filiation, du lieu et des conditions de la naissance, et se présente comme le levier social par excellence, comme nous avons pu le constater dans les récits des trafiquants de drogue.

Ces conditions préparent l'avènement des *free riders* organisationnels se mouvant de façon opportuniste et adaptative dans les espaces laissés par la dynamique des interactions des systèmes sociaux et avec les systèmes psychiques. Dans la section précédente nous avons survolé les conditions articulant la rencontre des sujets psychiques convertis en usagers avec les systèmes sociaux. Ils constituent les deux pôles supportant la configuration du phénomène des drogues. Maintenant nous nous pencherons brièvement sur les conditions des organisations actrices principales de la problématique, chargées d'établir le pont entre les deux pôles de production, ramenant selon des conditions d'isolement le producteur et le consommateur sur le lieu impersonnel du marché, et en mystifiant les conditions de leur rencontre.

5.8. Le rôle des organisations dans la configuration du problème.

Nous venons de décrire les deux pôles de production du "trafic de drogues". L'existence simultanée des deux produit les conditions propices à l'essor d'une instance intermédiaire, capable d'établir le lien entre la nécessité et sa satisfaction. D'une part, il y a le besoin de l'usage des psychoactifs à l'échelle massive comme un trait de la société

moderne, en partie comme réponse à l'impératif générique de consommation, et aussi en raison des rendements techniques et utilitaires qui lui sont associés. De l'autre, le besoin des acteurs et des économies périphériques de s'insérer dans l'économie-monde, par le biais de la production de tout ce qui pourrait acquérir une validation économique, confirmée par le fait effectif de la vente sur le marché international. L'existence des deux pôles convoque l'essor d'instances intermédiaires, qui seront occupées par les systèmes et les organisations, dans de conditions d'extrême flexibilité.

Sur le registre économique, il faut souligner comment l'économie en tant que système partiel répond à des impératifs qui découlent des conditions mêmes de son surgissement, produites à partir des mécanismes de l'autopoïèse dont nous avons précédemment fait mention. Ainsi, l'économie en tant que système est essentiellement adaptative et flexible, elle se caractérise par une interaction éparse, dans laquelle les conditions de ce qui arrive sont dictées par l'action de plusieurs agents hétérogènes, agissant en parallèle. En principe, il n'y aurait pas de contrôle supérieur organisant les interactions. Au lieu d'un contrôle de classe ou de subjection absolue, il y aurait des mécanismes de contrôle situés dans la concurrence et la coordination effectuée entre les agents. Cela n'empiète pas sur les actions opportunistes des acteurs hégémoniques, qui peuvent s'agripper d'une façon opportuniste aux acteurs économiques, et en soutirer des profits et des avantages stratégiques. En fait, des alliances peuvent se forger. Le code économique exclut en termes systémiques stricts le code pouvoir, mais les deux peuvent se présenter ensemble dans une tentative de gestion hégémonique. Nous croyons que tel est le cas actuel de la guerre en Irak, dans lequel les intérêts économiques des secteurs pétroliers des entreprises des États-Unis se trouvent stratégiquement appareillés aux intérêts du politique, dans une conjonction mutuellement avantageuse, toujours selon les expectatives des acteurs en question.

L'économie consisterait ainsi dans un ensemble de rapports ouverts et flexibles, dans lequel les actions économiques seraient effectuées par le biais des institutions légales, des rôles assignés et des associations changeantes au fil des opportunités. Il n'y aurait pas ainsi de sujet individuel capable d'exploiter toutes les opportunités économiques, en raison de l'absence de position de privilège pour un concurrent unique et universel.

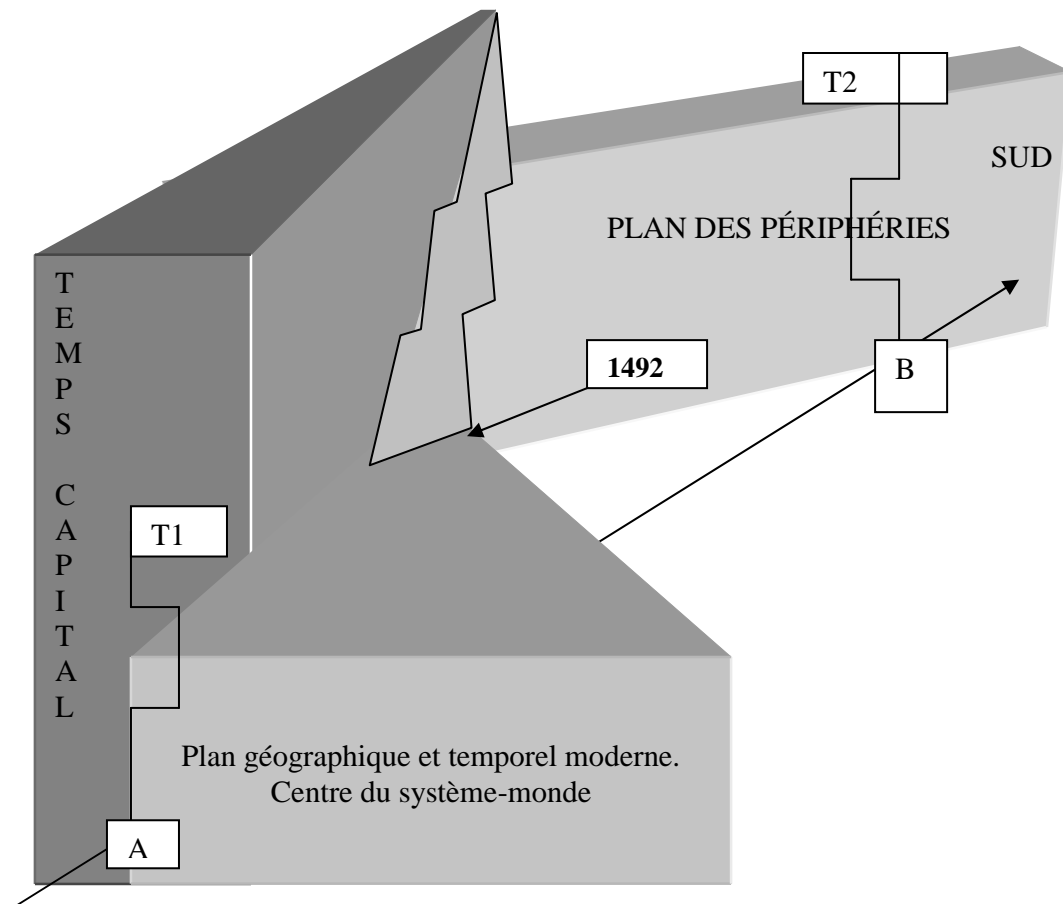
La forme de réseau n'empêche pas la construction en échelons de la structure économique. En fait, il y aurait plusieurs niveaux d'organisation et d'interaction, selon que l'on se place dans les interactions simples, dans les organisations ou dans la structure

HERRERA-VEGA, Eliana. TRAFIC DE DROGUES ET CAPITALISME : Un paradoxe contemporain. L'Harmattan, Paris, 2006.

systémique. Entre les niveaux, des acteurs « libres » réalisent des interactions transversales profitant des opportunités présentes à travers les niveaux et les temporalités.

À côté des échelons il y a la question des diverses temporalités, issue de l'existence d'un système monde. Le système monde structure ses rapports selon des temporalités diverses, qu'il s'agisse du centre ou de la périphérie. Les deux registres coexistent et sont mis en rapport direct soit par les avancées colonialistes et maintenant, par les progrès technologiques garantissant la communication en temps réel sans égard aux mondes de la vie précédant les agissements des acteurs. Cet aspect des diverses temporalités a rapport avec l'essor des attentes, qui auraient maintenant une tendance vers l'homogénéisation malgré les environnements différents des acteurs mis en contact par ces moyens. Voir la figure suivante.

Figure 4. Les décalages des temporalités



Dans le schéma nous avons dessiné deux temporalités (T1 et T2) qui se présentent décalées, l'une par rapport à l'autre. Chacune des deux désigne une flèche du temps, contenant et véhiculant avec soi autant de significations et vécus qu'ils soient incorporés dans le monde de la vie du lieu de leur occurrence. Entre A et B s'opère une fracture autant chronologique que géographique. Les conditions de la mise en rapport entre les plans sont celles du choc entre la diffusion en amont et en aval du temps du capital.

L'ignorance des aspects qui découlent de l'économie-monde est souvent présente dans les analyses contemporaines concernant le statut de l'économie, et la conséquence la plus évidente est celle de la proclamation de l'économie comme un champ ouvert et neutre par rapport aux codes et rapports de pouvoir. Pour nous, il s'agit d'une erreur d'estimation. Les deux réalités coexistent : il y a des systèmes sociaux aux développements autopoïétiques et tendant vers l'autonomie, et à côté de ces derniers, il y a des acteurs à tous

les niveaux, qui sont en train de développer des conduites et des programmes agonistiques, cherchant à imposer par leurs propres moyens ou par l'imbrication utilitaire avec les systèmes et au sein de ces derniers, leur hégémonie. Les conditions de leurs rapports ajoutent à la complexité, et renouvellent en permanence l'essor de nouvelles conditions émergentes pour l'ensemble.

Le lieu et l'espace sont alors fertiles, et il ne reste que l'apparition des acteurs intermédiaires : C'est le lieu de naissance pour la morphogenèse du "trafic de drogues". Les organisations criminelles seront celles qui occuperont la niche produite par nos deux pôles. Nous allons maintenant nous pencher, au niveau des rapports entre les organisations et les systèmes partiels, sur les organisations criminelles. D'abord, nous établirons quelques traits communs aux organisations criminelles, ensuite, nous verrons quels sont les effets des actions assumées par le système social juridique sur l'organisation criminelle. En dernier lieu, nous concluons par la constatation des effets limités des régulations et des interdictions sur l'organisation criminelle, en raison de l'opacité relative des systèmes et des conditions de leur interaction. Les systèmes adaptatifs et non linéaires réagissent en termes proactifs, et il n'y a pas de réponse en termes directs.

Les organisations criminelles sont difficiles à cerner, en conséquence de leur appartenance au registre négatif du code juridique légal-illégal. Comme toutes les organisations elles se constituent –comme des unités sociales ou des groupes humains- sous l'orientation de leurs membres vers la consécution d'un objectif commun. Mais dans le panorama systémique et selon les rôles distincts que doivent jouer les acteurs sociaux, les critères pour leur définition sont flous. Un critère qui nous est proposé par Krauthausen (Krauthausen 1998) est celui des allégeances. Les organisations criminelles ont en commun avec les organisations légales qu'elles s'organisent sur le critère de l'appartenance de leurs membres. « Les membres sont presque toujours ceux qui doivent obéir aux directives de l'organisation. Organisation en ce sens, signifie hiérarchie »²⁷. Ensuite, ces allégeances sont assujetties par rapport à une fin ultime: le but de l'organisation, qui dans le cas des organisations criminelles du "trafic de drogues" est, en général, la quête continue des profits, qui sont obtenus concrètement dans des opérations de production, exportation et vente des substances psycho-actives. D'autres activités logistiques peuvent s'avérer nécessaires, et compromettent ensuite les rôles requis de la part des acteurs participant. Des

²⁷ Ciro Krauthausen, *Padrinos y Mercaderes, crimen organizado en Italia y Colombia*, Espasa, Bogota, 1997, p. 167. Notre traduction de « Los miembros son casi siempre aquellos que tienen que acatar las directrices de la organización. Organización con frecuencia significa jerarquía ».

expectatives, des rôles et des identités seront construits en conséquence, et permettront conjointement l'essor et la continuation des opérations de l'organisation malgré les circonstances ambiantes. Dans le cas des organisations criminelles, ciblées par la répression des polices et par les commandements du système juridique, les critères sont plus flous et les organisations sont moins structurées, facilitant la plasticité et l'adaptabilité aux conditions de l'environnement.

Autant que ses agissements soient organisés sous le dicton général de la quête de profit, elles s'assimileront aux organisations légales. Elles se distinguent de ces dernières par la quête de profit sur le registre négatif du code légal/illégal, qui a comme conséquence l'absence d'un tiers pour résoudre les conflits. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ces organisations font appel à la violence directe pour régler les différends, et pour garantir la loyauté de ses adhérents, tout comme pour éliminer les oppositions qui peuvent surgir au sein des systèmes d'interaction ou dans les systèmes partiels.

Les organisations criminelles²⁸ du "trafic de drogues" exhibent une dominance économique, mais leur flexibilité leur permet de changer, selon les conditions ambiantes et leurs propres besoins systémiques, de code. Elles feront volontiers recours aux codes du pouvoir, et utiliseront autant que possible d'autres moyens massifs de communication, tout en subordonnant ces changements aux besoins derniers de la reproduction économique de l'affaire économique. Ainsi, sont nombreux les cas démontrant les tentatives réussies ou non d'utilisation des codes autres, tels que le politique.

Dans le cas des organisations des trafiquants de drogues colombiens, les épisodes d'immersion de plusieurs de ses membres dans la politique locale sont nombreux. Ainsi, la Constituante de 1991 aurait subi les pressions des trafiquants pour éliminer le mécanisme de l'extradition, qui effectivement a été interdit par la naissante Constitution. Récemment, les membres du Congrès ont été signalés comme des travailleurs à solde pour les organisations criminelles. Le cas plus frappant a été celui révélé par le procès 8000 dans lequel la *Fiscalía*, organe chargé des enquêtes judiciaires a trouvé raisons suffisantes pour mener en justice un grand nombre de politiciens colombiens dont les campagnes électorales avaient été payées avec l'argent des criminels. Le président de l'époque, Ernesto Samper, a été lui-même inculpé, mais les conditions de son statut lui ont épargné un jugement ordinaire, et il

²⁸ Nous soulignons ici le cas des organisations criminelles, mais ce trait de flexibilité serait aussi présent dans les organisations économiques, qui agissent comme des *free riders* puisant dans les conditions intriquées de la production systémique, changeant de codes selon leur convenance.

a été déclaré innocent par le Congrès de la République, organe sur lequel pesait le plus dur questionnement de corruption par le narcotraffic.

Si le lieu privilégié pour l'agissement en impunité des organisations criminelles se situe dans les conditions de la fragilité de l'État-nation, elles ne limitent pas pour autant l'étendue de leurs activités à l'espace géographique de la périphérie. Leur vocation économique sous-tend les processus d'expansion et de diversification des activités. L'organisation économique illégale, tout comme les organisations légales, produit par elle-même ses propres processus de perception de l'environnement, et les affine sur le registre du profit économique. Ce qui arrive dans l'entourage sera pertinent si et seulement si l'événement est perceptible concrètement en termes des processus et des critères définis depuis l'intérieur, ou le cas échéant, l'événement sera traité comme du bruit environnant, et rejeté jusqu'à une hypothétique reprise future, toujours faite en termes économiques.

La décision de l'illégalité nous ramène à la question des types d'opération des systèmes. Des opérations constitutives seront celles qui permettront de démarrer l'ajustement des acteurs criminels à la niche constituée par les pôles de production du problème. La décision de l'illégalité des conduites liées à la production, vente et consommation des drogues est une circonstance constitutive, elle et seulement elle permet l'essor du trafic, en créant la niche économique que les acteurs criminels occuperont par la suite. En termes du droit, la décision déclarant l'illégalité signifie qu'un ensemble de conduites se situe dorénavant sur le côté négatif de la légalité/illégalité, et que des conséquences juridiques sont prévues pour stabiliser les transgresseurs.

Mais en termes économiques, la lecture est autre : il s'agit de la création d'un espace nouveau, agissant dans des conditions de risque plus élevé, mais qui promet des profits à ceux qui saisiraient l'opportunité. En termes économiques, comme nous l'avons dit précédemment, les donnes juridiques sont pertinentes et reprises parce qu'elles véhiculent des nouvelles expectatives, une complexité ajoutée qui renouvelle les activités économiques et les amplifie, cette fois sur la face illégale. La caractéristique de ce mécanisme est qu'il se reconstitue et se renouvelle au fil des agissements dans les rôles et les identités incarnées par les sujets psychiques.

Nous retrouvons là la raison de l'incapacité des systèmes politique et juridique à modifier de façon significative les développements de l'économie illégale des drogues. Les opérations constitutives du "trafic de drogues" ne se présentent pas en termes linéaires,

faisant irruption une seule fois dans le passé, mais se renouvellent quotidiennement. Ainsi, la circonstance constitutive -l'interdiction- et l'essor avec elle d'une niche d'opportunités se renouvelle jour après jour, et pour aussi longtemps que l'interdiction soit présente en conjonction avec les deux pôles de production. Nous assistons alors au déroulement d'un processus sempiternellement identique à lui-même, dans lequel les acteurs tournoient et virevoltent, agissant selon les commandements des expectatives systématiquement produites. En absence d'une décision juridique modifiant les données, la guerre contre les drogues cible les producteurs de matière première, créant des nouvelles fonctionnalités par rapport au système monde, et de nouvelles instances de prise en charge des effets des drogues dans les sociétés du centre voient la lumière. Ces régularités présentes dans le "trafic de drogues" peuvent être mieux comprises sous la caractérisation des attracteurs étranges, selon laquelle dans les manifestations quotidiennes les dynamiques organisationnelles sont attirées par des « îlots » d'une stabilité relative, dans un univers qui semble chaotique. Ces îlots représentent des types spécifiques d'activité organisationnelle établie, démontrant un modèle (*pattern*) spécifique de déroulement, comportant des caractéristiques macro régulières, qui néanmoins gardent des particularités et des dissonances dans leurs processus internes.

Le dilemme entre clôture opérationnelle et ouverture par rapport aux circonstances de l'environnement s'exemplifie clairement dans le cas des organisations du "trafic de drogues". La clôture opérationnelle des organisations criminelles agit comme un diffuseur des considérations personnelles des acteurs immiscés, qui n'arrivent pas à mesurer en termes réels les conséquences encourues. Ainsi, depuis la perspective des sujets psychiques, la valorisation du risque cède la place à la possibilité de gain futur, et cette conduite va se répéter chez la plupart des acteurs jouant le rôle et les allégeances impliquées par l'appartenance aux organisations criminelles. Mais la clôture opérationnelle est décisive aussi en termes des réactions organisationnelles par rapport aux tentatives de régulation en provenance d'autres systèmes partiels. Les tentatives de régulation directe en provenance du juridique et du politique sont vouées d'avance à l'échec, car les systèmes partiels, capables d'imbrications fonctionnelles « décident » selon leurs propres mécanismes et opérations, de la façon dont ils réagissent aux pressions en provenance de l'environnement.

HERRERA-VEGA, Eliana. TRAFIC DE DROGUES ET CAPITALISME : Un
paradoxe contemporain. L'Harmattan, Paris, 2006.

ⁱ *Tort Law. Civil Liability for Criminal Acts. Illinois Expands Civil Liability of Drug Traffickers. Drug Dealer Liability Act, Pub. Act 89-293, 1995 Ill. Legis. Serv. 3156 (West) (To Be Codified at Ill. Comp. Stat. Ch. 740, Section 57/1-85 (1994))*
Harvard Law Review, Vol. 109, No. 3 (Jan., 1996), pp. 699-704

Puisque les systems sociaux ne sont pas confinés aux limites du territoire national, on observe la tendance d'adjudication en droit civil dans el cas d'une usagère de méthadone qui avait tenté une poursuite contre le trafiquant qui lui fournissait la drogue. Voir *Canada, Drug dealer successfully sued by overdose victim. Crystal meth put victim in coma after she had heart attack* by Chris Purdy, CanWest News Service Published: Tuesday, January 08, 2008 <http://www.canada.com/vancouver/news/story.html?id=49162152-b9cf-4957-a242-d8e5e25dd3c6> Citation ajoutée le 24 janvier 2008.